FOURNITURES POUR
BUREAUX ET ÉCOLES
Gaillard SA
GRAND-VERGER 12
MARTIGNY
Librairie scolaire
Cycles ACM BRICOLAGE
(026) 22 21 58 - Fax (026) 22 01 88

CONFEDERE

Journal d'information du Valais romand

Vendredi
2 avril 1993
N° 26 - 133e année
Bi-hebdomadaire fondé en 1861
Rédaction - Info:
Tél. (026) 22 65 76
Fax (026) 22 49 18

Fr. 1.50
JA Sierre

Banque Cantonale du Valais

Assemblée des actionnaires et l'Etat toujours présent

Mille personnes à la Matze pour la première assemblée des actionnaires de la BCV. (Photo Bernard Dubuis)

29 mars 1993, une date importante dans l'histoire de la Banque Cantonale du Valais SA.

Ce jour là a pris effectivement naissance la nouvelle institution avec la première assemblée des actionnaires. Elle a désigné le Conseil d'Administration, adopté les statuts et le règlement d'organisation.

Près de 1000 actionnaires sur les 10 326 souscripteurs étaient présents.

80% de ces nouveaux actionnaires ont acquis entre une et quinze actions, 95% d'entre eux sont domiciliés en Valais.

L'engouement populaire était donc bien réel.

Il est dommage que la politique n'ait pas pu quitter plus tôt l'institution financière cantonale.

En effet, sur les 1000 actionnaires présents en début d'assemblée, 150 sont restés finalement, quatre heures plus tard, pour entendre le résultat des élections décidées d'avance par le Conseil d'Etat.

Il faut savoir que l'Etat demeure l'actionnaire principal avec 2,2 mios d'actions contre 400 000 pour les autres actionnaires.

Dans un premier temps, en 1992 déjà, le Conseil d'Etat a désigné neuf administrateurs dont le comité de direction et le président, tous confirmés lundi dans leur mandat.

p. 3

Votations fédérales du 6 juin

Le «2 × non» valaisan s'organise

Composé de personnalités issues des milieux politiques et économiques, un «Comité valaisan pour une défense nationale crédible» vient de se constituer. Présidée par M. Jean-Marc Roduit, cette structure opérera avec un but bien précis: obtenir deux fois le «non» du peuple valaisan face aux initiatives antimilitaristes du 6 juin prochain.

Lors d'une conférence de presse, ce comité a fait part de son inquiétude liée aux initiatives contre l'acquisition de nouveaux avions de combat (34 F/A-18) et contre les places d'arme. M. Roduit estime que c'est l'ensemble de notre système démocratique qui est menacé. Pour le canton du Valais, toujours selon M. Roduit, les conséquences d'une acceptation des deux initiatives «seraient graves et dramatiques, notamment sur le plan de l'emploi».

Quelques exemples. L'activité militaire procure, en Valais, 611 places de travail et 53 places d'apprentissage pour une masse salariale supérieure à 39 millions de francs. De 1983 à 1992, le canton a investi 9,5 millions de francs et la Confédération plus de 3,4 millions de francs. L'armée, qui offre régulièrement son appui à la communauté (ouragan Viviane, éboulement de Randa), a effectué 189 000 heures au profit de la population civile.

Ingénieur et pilote d'essai, M. Tony Wirz est d'avis que l'initiative contre l'achat des 34 avions américains est une étape sur le démantèlement de l'armée. Selon lui, «le financement du F/A-18 sera réparti sur sept ans. Il n'y aura pas de nouvel impôt. Le système des achats compensatoires fait que le Gouvernement américain garantit une réinjection totale de la somme d'achat des avions dans notre industrie».

Le comité entend mettre tout en œuvre pour obtenir le double non du peuple valaisan le 6 juin. De multiples actions vont être lancées (débats, conférences, etc.). Le conseiller fédéral Villiger fera le déplacement en terre valaisanne.

(chm)

M. Jean-Marc Roduit, président du «Comité valaisan pour une défense nationale crédible».

ÉPARGNE 75ème
LE COMPTE-ÉPARGNE
GÉNÉREUX
Banque Cantonale

AU CONSEIL GÉNÉRAL LE 29 AVRIL

Quelle affectation pour le Moulin Semblanet?

Lors de sa séance du 29 avril, au cours de laquelle il se prononcera sur les comptes 1992 de la Commune et des SI, le Conseil général de Martigny aura à examiner l'octroi d'un crédit complémentaire de 2 millions destiné à la nouvelle affectation du Moulin Semblanet à Martigny-Bourg.

La Municipalité a déposé un nouveau projet. De la première version approuvée en 1992 par la CCC, seule subsiste la construction d'un musée vivant et d'une boulangerie. Les appartements et les locaux destinés aux sociétés de la ville ont été sacrifiés au profit de bureaux confiés dès 1994 à une société d'ingénierie Lami SA. p. 8

FOYER HAUT-DE-CRY A VÉTROZ

Premiers pensionnaires en mai

Construit par les communes d'Ardon, Conthey et Vétroz, le Foyer pour personnes âgées conçu par l'architecte Elias Balsani va ouvrir ses portes d'ici quelques semaines, dans le courant du mois de mai plus précisément. Le bâtiment pourra accueillir 74 pensionnaires qui occuperont 67 chambres.

Les hôtes du Foyer Haut-de-Cry pourront accéder à un patio couvert en sortant de leur chambre. Cette disposition architecturale débouchera sur une plus grande animation à l'intérieur même du Foyer.

Rappelons que le premier coup de pioche a été donné en date du 1er mai 1990. p. 12

SOMMAIRE

Fin des Caves du Manoir 3
FC Fully à domicile 4
Charly Délez retraité! 5
UCOVA en assemblée 10
Clin d'œil féminin 11

LA GRILLE DU CADEAU CACHE

A
Arbre
Aimants
Alliage
Allure
Assuré

B
Bougie
Belle

C
Céramique
Cristal
Couronne
Coeur
Coquetier
Coquille
Classe
Crayons
Cadeau
Chance
Comblé

D
Décorations
Destiné
Doter
Début

E
Enrober
Emballages
Etinceler
Envie
Effet

F
Fêter 2×
Fleur
Faire
Faïence
Futée
Forte
Figure

G
Grandeur
Géant

H
Hâter
Heure

I
Idéal

J
Joyeuses
Jolie
Jaune
Jeune
Justes

L
Lapin
Livrer

M
Motif
Métal

N
Nombre
Happé

O
Oeufs
Ornée

P
Pâques
Poule
Poussin
Paire
Poupée
Préparer
Projet

R
Rouge
Réuni
Ravir

S
Situé
Service
Spéciale
Super

T
Table
Théière
Tasse
Tissu
Teinte
Tracer
Tiges

U
Utiliser
Unanime
Usuelle

V
Verre
Visuel
Venir

B	F	O	R	T	E	J	O	R	P	O	J	R	U	S	P	M	C	R	V	E	L	A	I	C	E	P	S	D	E
E	T	N	I	E	T	R	A	C	E	R	E	O	U	S	I	O	O	E	E	L	R	I	N	E	V	N	E	I	P
L	R	E	S	I	L	I	T	U	A	N	U	U	L	E	S	T	U	T	R	B	J	U	S	T	E	S	G	T	O
L	E	C	I	V	R	E	S	I	N	E	N	G	F	I	L	I	U	L	R	A	O	T	G	N	T	U	E	J	U
I	R	D	N	E	R	B	M	O	N	E	E	E	E	S	E	F	T	E	E	T	M	R	U	I	O	F	O	S	S
U	V	E	E	E	E	A	R															I	N	B	F	Y	U	C	S
Q	I	G	I	C	N	U	S															E	Q	E	E	E	A	E	I
O	L	E	N	T	O	E	P															—	A	U	L	D	G	R	N
C	H	A	S	C	E	R	P															B	S	L	E	A	E	P	C
T	H	N	A	P	E	U	A															E	E	A	L	T	R	R	E
C	S	T	U	P	R	R	Q	T	N	E	T	I	L	D	L	H	E	R	U	S	S	A	U	L	E	I	I	S	I
O	U	O	A	I	Q	U	U	O	I	A	R	A	N	A	O	A	E	E	C	N	E	I	A	F	L	S	A	E	V
E	P	R	V	I	S	U	E	L	C	O	P	I	S	U	T	T	E	U	C	O	M	B	L	E	T	E	P	G	N
U	E	A	C	L	A	S	S	E	L	I	N	P	A	S	E	E	E	D	R	E	M	I	N	A	N	U	E	I	E
R	R	U	E	D	N	A	R	G	N	A	S	S	E	F	E	R	M	R	I	E	R	E	L	E	C	N	I	T	E

LA LIBRAIRIE DU COIN
SUPER CENTRE COOP MARTIGNY
tous les livres pour tous

Copyright: Média-Jeu

Ensemble de mots de 13 lettres: _____

Si vous découvrez dans la grille ci-dessus le mot caché, vous serez récompensé. Pour ce faire, retrouvez dans la grille les mots publiés et formez un cercle autour de chaque lettre. Attention! Les mots peuvent être écrits horizontalement, verticalement, obliquement et même à l'envers. De plus, la même lettre peut servir plusieurs fois. Lorsque vous aurez encerclé tous les mots il vous restera les lettres composant le mot caché. Sur présentation de la grille terminée, d'ici au 10 avril 1993, **LA LIBRAIRIE DU COIN (Super Centre Coop Martigny)** vous offre un lapin de Pâques. **LIBRAIRIE DU COIN**

MARTIGNY
Pour cause départ à l'étranger, à louer
appartement
salon, salle à manger, 2 chambres, grand balcon.
Loyer mensuel: Fr. 1100.– charges comprises.
Libre dès le 30 avril 1993.
Pour visiter, le soir dès 20 h. 30:
Av. du Grand-St-Bernard 69, 3e étage, 1920 Martigny.

CHARRAT
A vendre
du constructeur
3 1/2 pièces
+ place de parc
Fr. 830.– / mois
+ Fr. 28'000.–
Tél. (025) 71 59 11

Fust à toute vapeur!
INVITATION
à une démonstration d'un nettoyeur à vapeur
Respect de l'environnement, nettoyage sans efforts, sans détergent, une propreté comme vous n'en avez jamais vu.

Steamatic ST 100 — **299.-**
Modèle simple nettoyeur à vapeur
• Divers accessoires

Novamatic Plus DR 100 — **1350.-**
Le nettoyeur à vapeur le plus performant
• Accessoires: **fer à repasser très performant**, 2 tuyaux, buses et brosses diverses, bouteille de remplissage.
Location/m.*: 67.-

Novamatic Plus DR 80 — **620.-**
• Nettoyeur à vapeur • Accessoires: 2 tuyaux, buses et brosses diverses, chiffon de nettoyage. Sans fer à repasser. **Loc./m.*: 27.-**

• Durée minima de location 12 mois * / Droit d'achat • Toutes marques livrables à partir du stock • Vaste choix d'accessoires • Modèles d'exposition avantageux en permanence • Paiement contre facture • Garantie des prix les plus bas (votre argent est remboursé si vous trouvez ailleurs, et dans les 5 jours, un appareil identique à un prix officiel plus bas)

• Service de réparation dans toutes les succursales Fust: frais de port et emballage inutiles

Ing.dipl. **Fust** CUISINES/BAINS LUMINAIRES TV/HIFI/VIDEO
APPAREILS ELECTROMENAGERS

Villeneuve, Centre Riviera	021 / 960 26 55
Martigny, Marché PAM, route de Fully	026 / 22 14 22
Sion, av. de Tourbillon 47	027 / 22 77 33
Vevey, rue de la Madeleine 37	021 / 921 70 51
Réparation rapide toutes marques:	021 / 311 13 01
Service de commande par tél.:	021 / 312 33 37

Un indice
Une information
n'hésitez pas!
(026) 22 65 76

24 h / 24 h 24 h / 24 h 24 h / 24 h
APPELLE-MOI
156 - 84 66
156 - 84 26
Fr. 2.–/mn.

DÉMÉNAGEMENTS
SUISSE - ÉTRANGER
GARDE-MEUBLES
MAURICE TORNAY
1890 SAINT-MAURICE
✆ **025/65 26 66**

coop Super Centre Coop Martigny

Rôti de boeuf I cuisse 1 kg — **19.-** au lieu de 24.-

Saumon fumé de Norvège prétranché en portions 100 g — **5.20** au lieu de 8.80

POISSON FRAIS
Filet de carrelet 1 kg — **19.50** au lieu de 24.-

Pain de campagne 500 g — **1.90** au lieu de 2.50

Pommes Golden I 1 kg — **2.40**

Asperges vertes la botte 950 g — **8.-**

Tilsit suisse à la coupe 1 kg — **14.50** au lieu de 17.50

Sinalco 1 l + dépôt — **1.-** au lieu de 1.40

Escargots surgelés 12 pces — **5.50**

Shampoo Gloria Belle fraîcheur 2 x 250 ml — **6.30** au lieu de 7.80
2 x 250 ml

Caissette Fulgurit 60 cm/18 cm — **8.50**

Caissette Fulgurit 100 cm/18 cm — **12.-**

Super Centre Coop + 11 magasins sous un seul toit
rue de la Poste à Martigny SE 13/93

DITO

Adolphe Ribordy

LES difficultés fi-
cières résultant de la
e dépouillent le dis-
rs, minimisent le pro-
mais amplifient les
ffres et mettent les com-
tements à nu.
insi, malgré une victoi-
crasante, la droite fran-
e fait dans la modestie
les problèmes à résou-
sont collossaux. C'est
que clamer «on a ga-
» quand il y a trois mil-
ns de chômeurs dont la
itié existait déjà avant
91, ça vous évite tout
mphalisme.
n Suisse, le vote positif
r la hausse de l'essence a
croire aux politiciens
il s'agissait d'une appro-
ion générale de la politi-
e financière de l'Etat
me part et que, d'autre
rt, la cote d'amour de la
ture était en baisse. Aus-
dès le lendemain, on par-
déjà d'une hausse du
x de la vignette autorou-
re et de la taxe poids
rds.
Et je suis sûr que de nom-
eux fonctionnaires plan-
ent sur de nouvelles
ctions possibles du côté
véhicules à moteur.
e filon est tout trouvé,
l'exploitera donc jusqu'à
épuisement.
Cela évitera de se con-
nter avec des économies
lles à réaliser dans les
dgets publics.
e Valais est globalement
alisé dans cette sur-
uffe de taxes nouvelles.
insi, le Sierrois qui n'a
encore d'autoroute à de-
re et qui ne l'utilise en
sse que deux ou trois
par an, devra payer son
malgré tout.
rt heureusement, l'im-
ur les véhicules à mo-
est, en Valais, plutôt
t le référendum obliga-
crée des freins à un
gement.
is soyons sûrs que ce
pas l'envie qui man-
nos gouvernants de
lir les caisses de l'Etat
e moyen.
aut être attentif.

DÉBAT D'IDÉES

Pour ou contre cette semaine?

Le tunnel du Mont-Chemin sera ouvert à la circulation le 1er juin. Une bonne chose pour les automobilistes, un inconvénient pour les commerçants et, en règle générale, pour ceux qui travaillent dans la branche du tourisme. Comment les personnes concernées au premier chef doivent-elles se préparer à vivre avec la déviation de Martigny? (chm)

BERNARD FAVRE
Administrateur de Favre Transports Internationaux à Martigny

«En soi, cette déviation de Martigny est une très bonne chose. Le transporteur que je suis est content chaque fois qu'il peut éviter les agglomérations avec ses trains routiers, surtout lorsque sa devise est de livrer sa marchandise «just in time». Si je pense aux commerçants de la place de Martigny, ils devraient être également enchantés de cette nouvelle option. L'augmentation constante du trafic automobile étouffe les centres urbains.
Il sera donc dorénavant plus agréable aux touristes qui désirent faire une halte en ville de trouver facilement des places de parc.
Quant aux citoyens, ils retrouveront un calme passager, car dans moins d'un lustre, ils feront la sempiternelle réflexion: comment serait-il possible d'envisager, aujourd'hui, la circulation en ville sans cette déviation?».

PAUL-RENE FARDEL
Gérant du Super Centre Coop de Martigny

«L'ouverture à la circulation du Tunnel du Mont-Chemin est une très bonne chose pour les automobilistes et aussi pour tous les bordiers des anciennes routes de transit.

Etre une ville de transit n'est peut-être pas l'idéal pour les commerçants et les gens qui vivent du tourisme.

Martigny a beaucoup d'autres atouts à faire valoir et nous devons nous motiver à faire de Martigny une ville-étape, une ville où il fait bon s'arrêter et, bientôt, une ville où il fait bon séjourner.

Martigny-La Romaine, Martigny le Miroir du Valais peut et doit, par sa beauté et son climat, devenir la capitale touristique de la région».

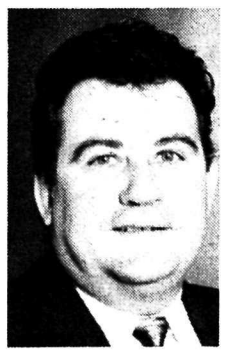

PIERRE DAL PONT
Conseiller communal et président de l'ORTM

«Martigny a vécu depuis quelques années déjà une déviation partielle de son centre et cela lui a permis de juger de l'importance du passage touristique de notre cité. La SD et la Société des Arts et Métiers se sont préoccupées, durant l'hiver dernier, de cette situation en encourageant des ouvertures nocturnes en fin de semaine.
Cette première expérience doit être poursuivie par une prise de conscience de l'ensemble du commerce local et par une publicité largement diffusée sur la Suisse romande. D'autre part et afin d'augmenter l'attractivité de la ville, il serait important de revoir l'animation du Centre et de la place Centrale, offrant aux visiteurs un havre de tranquillité ainsi qu'une large palette de commerces et de loisirs. Ceci entend une diminution du trafic de transit automobile et l'ouverture d'une zone piétonnière».

BCV en assemblée

Suite de la 1re page

*Puis, à l'*assemblée générale, il y eut une nouvelle proposition du Conseil d'Etat pour M. Germain Varone, la présence socialiste, et seize autres propositions.
Mais le Conseil d'Etat avait, parmi ces seize propositions (vingt en réalité ont été faites dans les délais et quatre retirées), arrêté son choix sur cinq personnes.
Mais cela n'a pas été dit, aussi beaucoup de petits porteurs n'ont pas apprécié cette élection jouée d'avance et qui voulait sauvegarder l'apparence de la démocratie.
M. Wyer a oublié qu'une assemblée d'actionnaires n'est pas le Parlement cantonal. C'est dommage pour cette première assemblée qui devait être une réussite.
Fort heureusement, tant M. Guntern et surtout le directeur M. Papilloud ont parlé aux actionnaires un langage économique et financier clair, le seul à tenir en la circonstance. Ainsi, M. Papilloud n'a pas escamoté le dossier Dorsaz et a expliqué avec clarté pourquoi la BCV demandait la faillite du groupe économique Dorsaz.
Tout est prêt maintenant pour que la BCV SA puisse réussir son pari et moins l'Etat et la politique mettront leur nez dans le fonctionnement de la Banque, mieux elle se portera. (RY)

Le nouveau Conseil d'Administration

Odilo Guntern, président, Brigue; Pierre-Albert Luyet, vice-président, Savièse; Gabriel Grand, secrétaire, Vernayaz; Peter Furger, Viège; Georges Moret, Martigny.
Tous cinq, membres du comité de direction.

Edgard Buttet, Monthey; Josy Cusani, Martigny; Jean-Pierre Guidoux, Sierre; Pierre-Noël Julen, Sierre; Germain Varone, Savièse; Hervé Carraux, Collombey; Edgard Imsand, Sion; Any Lerjen-Imboden, Brigue; Pierre-Marcel Revaz, Vétroz; Leander Tenud, Viège.

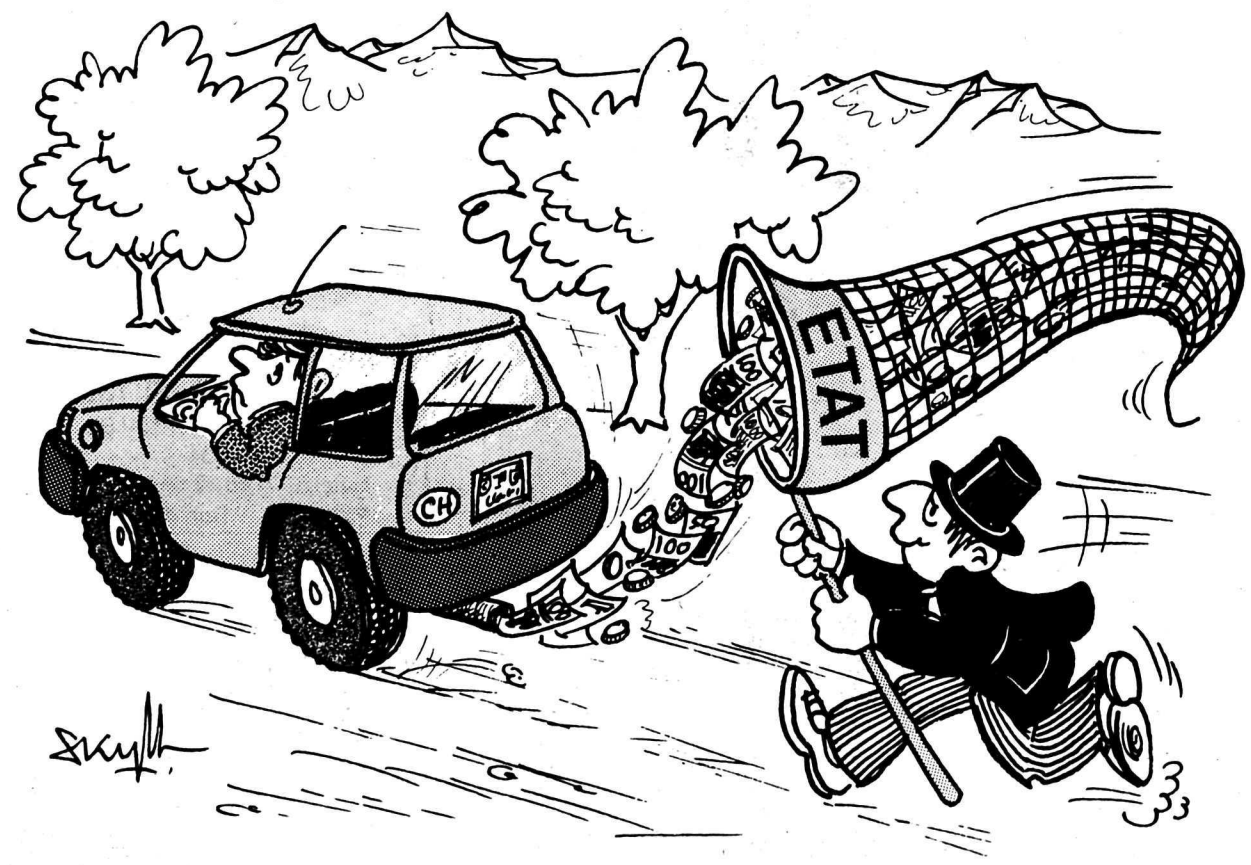

Gaz nocifs

USV en assemblée

Les délégués de l'Union syndicale valaisanne (USV) tiendront leur assemblée générale samedi 3 avril dès 14 h. 30 à l'Aula du Centre scolaire de St-Germain, à Savièse. L'ordre du jour est statutaire. (chm)

Enfants du Liban

En été 1993, l'action «SOS - Enfants du Liban» sera renouvelée. Les responsables sont à la recherche de familles d'accueil et lancent un appel aux personnes intéressées. Les inscriptions sont prises jusqu'au 25 avril par Gérard Moulin, Orsières au (026) 83 12 47, Xavier Hugon, Martigny-Combe au (026) 22 50 80, Fernand Boisset, Fully au (026) 46 24 18 et François Sartoretti, Sion au (027) 31 28 19. (chm)

Entreprises: pas si riches que ça!

Une enquête de la Société de Banque Suisse démontre que les bénéfices des entreprises sont surestimés. Le bénéfice moyen d'une entreprise de production suisse se situe aux alentours de 4% du chiffre d'affaires. Une grande partie des recettes (44%) sert à l'achat du matériel de production. Les salaires, les traitements et les prestations sociales en absorbent en moyenne 26%, soit un peu plus du quart. Les intérêts, les coûts de production et de vente se montent à environ 17%. Après déduction des impôts, des amortissements et des réserves, le bénéfice dont dispose la direction d'une entreprise pour investir dans de nouvelles installations de production, la recherche ou le développement est, en général, d'environ 4%. (Sdes)

Caves du Manoir: c'est fini!

Les responsables des Caves du Manoir de Martigny, Olivier Vocat et Roger Crittin, mettent la clé sous le paillasson. «Après dix-sept ans de bons et loyaux services et près de 500 concerts, nous avons senti le besoin et la nécessité de prendre du recul sur le spectacle en général et sur son statut dans la cité» relèvent Vocat et Crittin qui ajoutent, dans un communiqué diffusé mercredi, que «sans perspective réelle d'évolution favorable du cadre de nos activités, nous avons décidé de renoncer pour une durée indéterminée».
Olivier Vocat avoue que la décision n'a pas été prise de gaîté de cœur. Selon lui, la concurrence est toujours plus vive dans le domaine de l'offre culturelle et Martigny ne dispose pas d'un instrument susceptible d'encourager l'organisation de spectacles. M. Vocat estime que s'il avait abouti, le projet de construction d'une salle en prolongement du local actuel des Caves du Manoir aurait dû permettre de poursuivre l'aventure et d'améliorer le contenu de la formule, notamment et surtout au niveau de la diversification des spectacles proposés. C'est aujourd'hui une page de l'histoire culturelle de la ville qui se tourne. Dommage, on aurait pu faire mieux, beaucoup mieux! (chm)

CONFEDERE
Editeur: Coopérative «Le Confédéré»
Rédacteur responsable: Adolphe Ribordy
Rédaction - Administration:
11, r. du Grand-Verger (1er étage), 1920 Martigny
Case postale 216 - CCP 19-58-3
☎ réd. (026) 22 65 76 - fax 22 49 18
Publicité: ofa Orell Fussli Publicité SA,
27, rue de la Délèze
1920 Martigny, ☎ (026) 22 56 27 - Fax 22 15 17
Composition:
Imprimerie Cassaz-Montfort SA, Martigny
Téléfax 22 92 97
Impression:
Impress SA, Sierre

Championnat suisse de 1re ligue

Stade de Charnot - Dimanche 4 avril à 15 heures

«Le bon moment pour les battre»

«Ils totalisent cinq matches et cinq défaites, c'est donc vraiment le bon moment pour battre Echallens» explique Serge Trinchero. D'autant plus que le week-end dernier les Fulliérains sont repartis de Versoix avec un point en poche. «Résultat positif» précise encore l'entraîneur. Et de résultat positif l'équipe en a bien besoin après sa reprise en demi-teinte. Au classement, Fully occupe toujours le 10e rang avec 17 points à parité avec le Vevey-Sports. Autant dire que dimanche, Fully a la possibilité de se détacher des Vaudois en battant d'autres Vaudois. Chose d'autant plus réalisable que les Veveysans s'en iront du côté de Monthey ce dimanche. Et à en croire Serge Trinchero, il s'agit là de la seule équipe qui soit vraiment au-dessus du lot dans ce championnat de 1re ligue. Echallens en perte de vitesse depuis quelques temps déjà, Fully a donc une occasion de pouvoir monter un tant soit peu au classement. (AC)

Blaise Moss, un nouveau gardien qui a déjà eu beaucoup de travail depuis son arrivée de Monthey.

Ce week-end

Versoix - Savièse
Renens - Grand-Lancy
Stade Lausanne - Martigny
Montreux - Rarogne
Naters - Malley
Monthey - Vevey
Fully - Echallens

Classement:

1.	Monthey	points	25
2.	Renens		24
3.	Stade Lausanne		22
4.	Echallens		22
5.	Martigny		20
6.	Grand-Lancy		20
7.	Montreux		19
8.	Rarogne		19
9.	Naters		19
10.	Fully		17
11.	Vevey-Sports		17
12.	Savièse		13
13.	Versoix		13
14.	ES Malley		2

THÉTAZ
CAVE DU VIGNERON
Vins
FULLY

Textile
M.-R. POSSE
Rue de l'Eglise
FULLY ☎ (026) 46 39 19
Vous propose pour l'hiver:
tissus polaire et berger
et un grand choix
pour la confection
dames et messieurs

TOUJOURS...
LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS
Cotture chaussures
FULLY ☎ (026) 46 12 39
Libre service Prix avantageux
Fermé le jeudi après-midi

Boutique Atanaïs
MICHÈLE VISENTINI-CARRON
Vêtements hommes et dames
Rue de la Maison de Commune
FULLY ☎ (026) 46 13 22

M & D' LYSE
PRÊT-A-PORTER FÉMININ
ANNELYSE CHESEAUX
RUE DE LA POSTE 24 - FULLY - (026) 46 37 62
NOUVEAU... LA MODE DE MILAN
ET PARIS AU COEUR DE FULLY!

VOTRE TRANSPORTEUR A FULLY
EXCURSIONS CARRON S.A.
FULLY
☎ (026) 46 24 69 - 46 12 65
Fax (026) 46 30 94
● Bus de 15 à 50 places

Chez Léa
«Aux Doigts d'Or»
Mme Léa Bender
● Lingerie pour dames
● Articles cadeaux «bébés»
● Articles Calida
FULLY
☎ (026) 46 32 45

MICHEL TARAMARCAZ
Tapis - Parquet
FULLY - ☎ (026) 46 21 71

GARAGE G. CARRON
Gérard CARRON
Maîtrise fédérale
(026) 46 33 38
Gérard ANDRE
Maîtrise fédérale
(026) 46 14 ..
OPEL
Garage: (026) 46 15 23
Fax: (026) 46 35 33
1926 FULLY

LIBRAIRIE PAPETERIE DE FULLY
R. BONVIN & D. SCHWEICKHARDT
Jouets éducatifs - Meubles de bureau
Bureautique - Informatique
Rue de l'Eglise - FULLY
☎ (026) 46 19 66 - Fax (026) 46 19 06

Technophone
24 h de Standby
Recharge en une heure
Leasing dès Fr. 70.- par mois
2'490.-
TRANS INFO M. COTTURE
RADIO - TV - HIFI - NATEL C
☎ (026) 46 34 34
Natel (077) 28 33 69
FULLY Rue de la Poste

Jean-Michel CAJEUX
Assureur conseil en toutes branches
Case postale 42 - 1926 FULLY
Tél 026/46 18 06 - 46 31 15
Fax 026/46 39 01

Bar - Tea-Room Les Moulins
Boulangerie - Pâtisserie
J.-J. Rard
1926 FULLY - TÉL. (026) 46 16 17

FULLY
J'aime Fully
Je me sers à Fully
SOCIETE DES ARTS ET METIERS

Cercle Démocratique
Café-Restaurant - Fully
3 salles pour noces, banquets, séminaires
(possibilité jusqu'à 200 personnes)
BAR Joker
... un lieu de rencontre qui vous permet de finir agréablement vos soirées.

MICHEL TARAMARCAZ
Exclusivité RIVASOL
Sols coulés sans joints
FULLY - ☎ (026) 46 21 71

SUZUKI
Toute la différence.
La SWIFT 1,6 GLXi 16V 4 x 4.
GARAGE DU VERDAN
YVON ROUILLER
● Echanges et Leasing
● Vente de voitures neuves et occasions
● Toutes réparations
CHÂTAIGNIER
FULLY
☎ (026) 46 26 12
Fax (026) 46 38 72
SUZUKI VITARA Longbody JLX+PP

VILLE DE MARTIGNY

Le Masque sur les planches

Le Masque poursuit ses représentations de la pièce de Michel Viala «Le Creux» sur une mise en scène de François Marin. Les comédiens seront sur la scène de la nouvelle salle de théâtre de Martigny les 2 et 3 avril à 20 h. 30. (chm)

Chœurs en concert

Le chœur de dames La Romaine dirigé par Pascal Crittin et le chœur d'hommes de Martigny placé sous la baguette de Léon Jordan donneront leur concert annuel ce 3 avril dès 20 h. 30 à la Fondation Pierre Gianadda. Signalons qu'à l'occasion de ses 25 ans, le chœur d'hommes a édité un CD qui sera mis en vente demain à l'issue du concert. (chm)

Tirs obligatoires

La société de tir de Martigny organise les tirs obligatoires 1993 selon le calendrier suivant: 2 avril de 18 à 20 heures, 30 avril de 18 à 20 heures, 23 mai de 8 h. 30 à 11 h. 30, 18 juin de 18 à 20 heures et 22 août de 8 h. 30 à 11 h. 30 pour les retardataires. Les tirs en campagne auront lieu les 4 (18 heures à 19 h. 30), 5 (17 à 19 heures) et 6 juin (8 h. 30 à 11 h. 30).

BBCM à domicile

Le BBC Martigny jouera à domicile son prochain match de championnat contre la relégation en 1e ligue. Samedi dès 17 heures à la salle du Bourg, le team de Patrick Descartes sera opposé à Collombey. (chm)

Frascaroli au GCI

L'artiste-peintre Frascaroli sera l'invité ce soir dès 20 heures du GCI au 2e étage de la Maison Conforti. Il évoquera son expérience de professeur de peinture et de dessin. Entrée libre.

Bibliothèque fermée

La bilbiothèque municipale sera fermée à partir du samedi 3 avril à 17 heures. Elle sera réouverte au public le 20 avril à 15 heures. (chm)

Concours interne

Le concours interne du SC Martigny aura lieu dimanche 4 avril au Super-St-Bernard. Les inscriptions sont prises jusqu'au 3 avril chez Langel Bijouterie. Premier départ à 10 h. 45 et distribution des prix à Bourg-St-Pierre à 15 h. 30.

Au cinéma

CASINO. Jusqu'au 8 avril, tous les jours à 14 h. 30 et 19 heures: Le livre de la jungle; jusqu'au 8 avril à 21 heures: Héros malgré lui; samedi et dimanche à 17 heures: Le petit prince a dit.
CORSO. Jusqu'au 8 avril à 20 h. 30, dimanche à 14 h. 30 et 17 heures: Les experts.

INTERVIEW

Famille Bochy

Après leur passage à la TSR

Dimanche 28 mars, sur le coup de 13 h. 10, la famille Bochy au complet, soit Anne-Marie, Bernard et leurs deux enfants David et Ludwig, ont été les vedettes de la Télévision Suisse Romande durant 50 minutes. Un privilège qui a été accordé aux quatres Martignerains grâce à la curiosité toute particulière d'Anne-Marie: «Un jour, j'ai vu une annonce dans le *Nouvelliste* parlant d'une nouvelle émission de la TSR ayant pour thème les familles. J'ai téléphoné et on m'a envoyé un formulaire d'inscription par personne.

Après, les choses se sont enchaînées naturellement» raconte-t-elle.

Sélectionnés par l'équipe de Nicolas Burgy, les Bochy ont eu la chance de vivre la télévision de l'intérieur.

Après deux prises de contact (pour discuter des problèmes les affectant et pour filmer le quotidien de la famille), le «quatuor» a parlé de ses problèmes devant les caméras genevoises et en direct s'il vous plaît! Un direct qui a un tant soit peu impressionné la famille toute entière. Impressionnés, ils n'en gardent pas moins de leur expérience un souvenir agréable comme l'explique Anne-Marie: «Nous avons été enchantés. Avant d'y aller, je pensais que la télé était rigide. En fait, les gens ont été très sympathiques, accueillants.

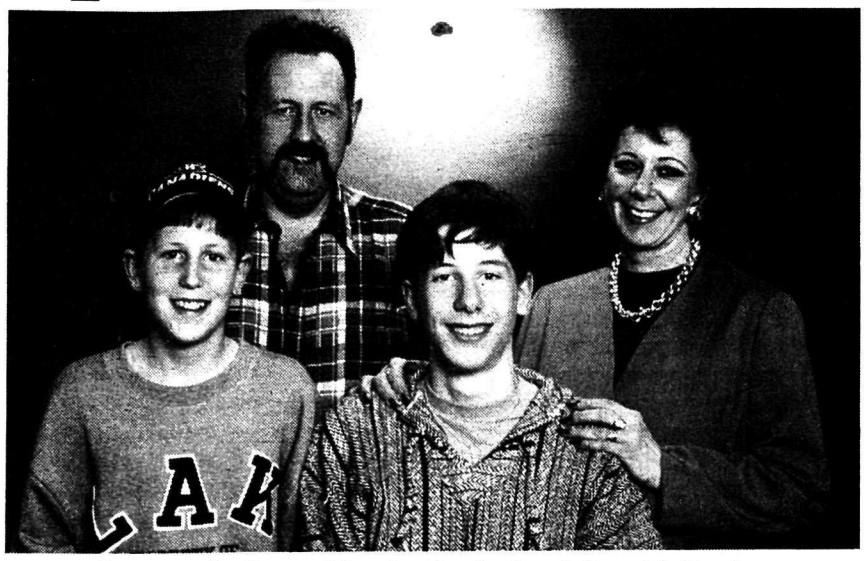

Bernard, Anne-Marie, Ludwig et David Bochy, heureux d'être sorti de l'ordinaire.

On est même resté une heure après la fin de l'émission. J'encourage vraiment d'autres familles à tenter l'expérience.» Même si les rigueurs du direct ont marqué l'esprit de Bernard: «Lorsqu'on entendait 30 secondes, 10 secondes... On commençait à être un peu stressé.»

Des problèmes, les Valaisans en avaient à exposer aux journalistes. A commencer par la pointure 48 et demi de David. Pas facile de trouver des chaussures d'une telle taille dans les magasins. Problème résolu par un commerçant de Genève possédant ce genre d'article peu courant. Autre souci de la famille, le coût du matériel sportif de leurs chérubins de 11 ans et demi et de 15 ans. Tous deux gardiens de but au HCM en catégorie jeunesse, le club ne les soutient pas suffisamment dans l'achat du matériel. Enfin, Bernard a expliqué les difficultés qu'il rencontrait avec l'assurance militaire à la suite d'un accident aux cervicales en novembre 1978. Accident dont il souffre encore, mais dont les instances militaires refusent de reconnaître les dommages moraux et physiques en découlant.

Et la fête n'aurait pas vraiment été belle si David n'avait pas reçu des chaussures à sa taille et si Ludwig n'avait pas reçu une canne de gardien dédicacée par Patrick Roy (Canadians de Québec), son idole. (AC)

GYMNASTIQUE

19, 20, 25, 26 et 27 juin

A l'heure de la Fête romande

La 14e Fête romande de gymnastique prend forme. Elle aura lieu à Martigny les 19 et 20 juin (concours individuels), puis les 25, 26 et 27 juin (concours de sections).

Ces différentes journées regrouperont toute une série de concours: individuels, jeux, concours libres, sport-handicap, gym féminine et masculine de sections, coupe romande de Jeunesse.

Pour les concours individuels masculins, quatre disciplines seront au programme: athlétisme, agrès, artistiques et nationaux. Pour les gymnastes féminines, quatre disciplines seront proposées: athlétisme, agrès, artistique et gymnastique.

Les jeux et concours libres maintenant. Figurent au programme trois tournois de volleyball, un tournoi de basket, un triathlon populaire ouvert à tout le monde et un concours loisirs par groupe de cinq personnes qui permettra aux participants d'aller à la découverte de la ville romaine d'Octodure.

Le Sport-Handicap sera au rendez-vous avec un concours individuel et un match de basket en fauteuil roulant.

Le CO a besoin de 400 à 500 collaborateurs pour les 25, 26 et 27 juin. Prière de s'annoncer au (026) 21 22 00. (chm)

BOURGEOISIE

Pour les ménages bourgeois

La campagne de bois d'affouage a commencé

La Bourgeoisie de Martigny informe les ménages bourgeois intéressés qu'ils ont la possibilité de réserver un seul lot de bois d'affouage en remplissant auprès du Greffe bourgeoisial, à l'Hôtel de Ville, un bulletin de commande jusqu'au 30 avril 1993 au plus tard.

Il est d'ores et déjà précisé que le bois devra être retiré ou sera livré pour le 30 juin 1993, dernier délai. D'avance, merci de bien vouloir vous conformer aux délais, fait savoir la Bourgeoisie dans un communiqué. Par la voix du conseiller Prosper Giroud, la Bourgeoisie précise qu'il s'agit d'une «distribution avancée pour libérer les places et les routes pour l'été». Et d'ajouter que les Bourgeois peuvent faire l'acquisition, à un prix raisonnable, d'un bois de qualité, déjà fendu. Un service de livraison est assuré à des conditions avantageuses.

Le conseiller bourgeoisial Prosper Giroud sur le terrain en compagnie de Roland Métral, inspecteur forestier d'arrondissement, et Patrick Frasseren, garde-forestier.

La démarche s'inscrit dans le cadre du projet de restauration sylvicole du Mont-Chemin, évalué à 3 millions de francs. Ce programme approuvé par la Direction générale des forêts s'étale sur une période d'une dizaine d'années. Selon M. Giroud, «cette politique à long terme profitera largement aux générations futures». (chm)

PERSONNALITE

Commissaire et chef de la PC locale

Charly Délez à la retraite après 32 ans de service

L'heure de la retraite a sonné — c'était mercredi sur le coup de midi — pour le commissaire Charly Délez après 32 ans de service au sein de l'Administration communale.

Nommé agent de police en 1961, Charly Délez a été à l'origine de la mise en place d'une protection civile et d'une voirie efficaces.

En 1979, il a été désigné à la tête du CSI Martigny.

Au début 1985, Charly Délez a repris le commandement de la Police municipale avec le grade de commissaire, mettant toutes ses forces et son dynamisme au service de l'Administration communale.

Charly Délez en compagnie du président Couchepin.

Toujours disponible, méticuleux, fin diplomate, Charly Délez, malgré sa retraite, fonctionnera désormais dans les multiples organisations de manifestations qui jalonnent la vie de la cité octodurienne.

Une fête a marqué son retrait de la vie active mardi soir au Service du Feu. Le président Couchepin et les collègues de travail ont souhaité au major Délez une longue et fructueuse retraite. Reste à souhaiter que ses compétences soient mises à profit et que ses collaborateurs poursuivent dans la même voie, car il a toujours été un chef exemplaire apprécié en tant que tel. (chm)

Les bonnes tables valaisannes

Non seulement on a au souper plus d'esprit qu'ailleurs, plus d'esprit qu'aux autres repas, mais encore on a un autre esprit.

le Dansieu

Grillades au feu de bois - Pâtes fraîches maison
Spécialités de saison
Famille Kléber Giroud-Bagatti
1922 LES GRANGES-SALVAN Tél. (026) 61 14 00
Fermé le lundi

Contemplez d'autre part nos adversaires. Leur ventre leur est pour dieu, la cuisine pour religion.

CAFE-RESTAURANT
DE L'UNION
M. et Mme Bertrand-Métrailler-Nanchen
vous proposent quelques-unes de leurs spécialités
— Steak tartare
— Ris de veau aux morilles
— Filet de bœuf Stroganoff
— Magret de canard à l'orange
Salle de banquet jusqu'à 200 places
Fermeture hebdomadaire: dimanche et jours fériés
1963 Vétroz - Tél. (027) 36 13 47

DU NOUVEAU AU
CAFÉ-RESTAURANT
BELVÉDÈRE
CHEMIN-DESSOUS s/Martigny
Grande terrasse panoramique
Soupe de poissons - Bouillabaisse
Cassoulet toulousain
Spécialités valaisannes et de saison
Famille Montaubric-Sansonnens
Tél. (026) 22 05 43

Chemin-Dessous s/Martigny

CAFÉ-RESTAURANT BELVÉDÈRE

De Martigny, en quelques minutes, une route ombragée de hêtres conduit à Chemin-Dessous, à 800 m d'altitude où, du Café-Restaurant Belvédère, un panorama grandiose s'étend sur toute la vallée du Rhône.
Un service postal assure également la liaison avec Martigny.
Ouvert toute l'année – Salles pour sociétés – Parc ombragé – Grande terrasse panoramique – Pistes de pétanque – Parc pour autos.

Le Café-Restaurant Belvédère, dans une oasis de verdure, dominant la plaine du Rhône.

Spécialités valaisannes et de saison

Soupe de poissons
Bouillabaisse
Cassoulet toulousain

Paella sur commande

Pour votre menu de Pâques, veuillez réserver au (026) 22 05 43

Famille Montaubric-Sansonnens

TAVERNE
DE LA TOUR
Rue Marc-Morand - Martigny
Tél. (026) 22 22 97
6 VARIÉTÉS DE FONDUES AU FROMAGE
Pieds de porc - Tripes maison - Raclette dès 2 pers.
LE + 1993
Fondue Bacchus dès 2 pers.
Fondue chinoise dès 2 pers.

Le vin, la plus aimable des boissons, date de l'enfance du monde

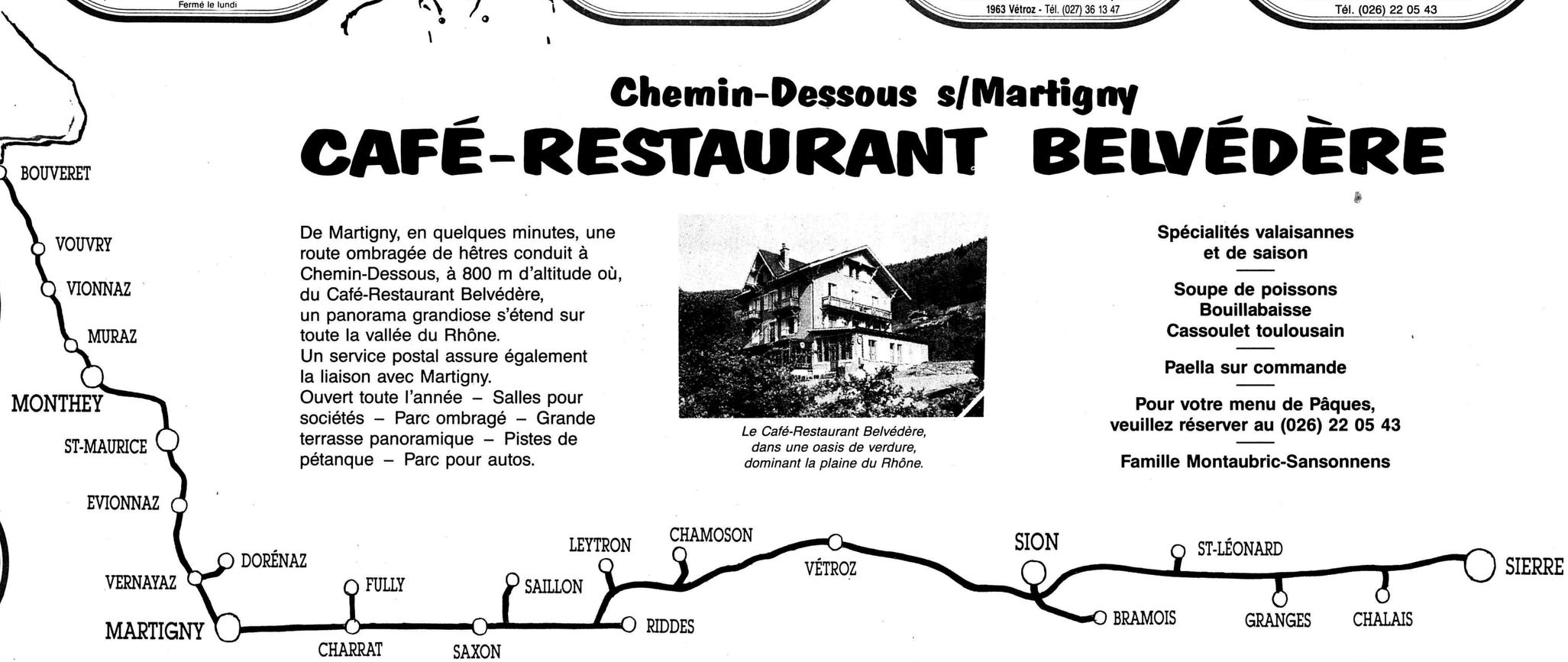

AUBERGE
DU PONT DE GUEUROZ
Route Salvan / Les Marécottes
Marlyse Lonfat vous propose
dans un cadre agréable, ses spécialités:
Amourettes - Fondue fermière
et toujours ses traditionnelles f dues
Réservation au (026) 64 8 97
P à disposition

CAFÉ-RESTAURANT
DE LA POSTE
Cuisine traditionnelle
Famille
Crettenand-Produit
1912 LEYTRON
Tél. (027) 86 27 50

Mayens-de-Chamoson
Café-Restaurant
Les Sapins
Banquets et mariages
Grande salle à disposition
(200 pers.)
Famille Roger Taccoz
Tél. (027) 86 28 20 - Fax (027) 86 59 29

CAFE RESTAURANT
DE LA PLACE
Du 1er janvier au 31 décembre: RACLETTE
— Menu du jour
— Mets au fromage
— Spécialités du Valais
Ouvert tous les jours
Place Centrale - Martigny
Tél. (026) 22 21 60

HÔTEL-RESTAURANT DU "MUVERAN"
CH-1912 OVRONNAZ-VALAIS TÉL. 027 86 22 26

Melchior Kalbermatten, patron de l'UVT

«Le tourisme est une affaire humaine. Pour réussir, nous devons investir de notre personne... »

Le tourisme est un secteur clé dans l'économie valaisanne. Mais la concurrence, de plus en plus vive, exige des efforts continus. Non seulement dans la modernisation des infrastructures, mais aussi, et surtout, dans la qualité de l'accueil. Et là, semble-t-il, nous avons encore beaucoup à apprendre... Avant de devenir le patron de l'Union valaisanne du tourisme (UVT), Melchior Kalbermatten a été, pendant plus de onze ans, à la tête de l'office de Grächen. L'homme sait donc de quoi il parle. Il a ses idées claires. Et ne craint pas de bousculer mœurs et préjugés.

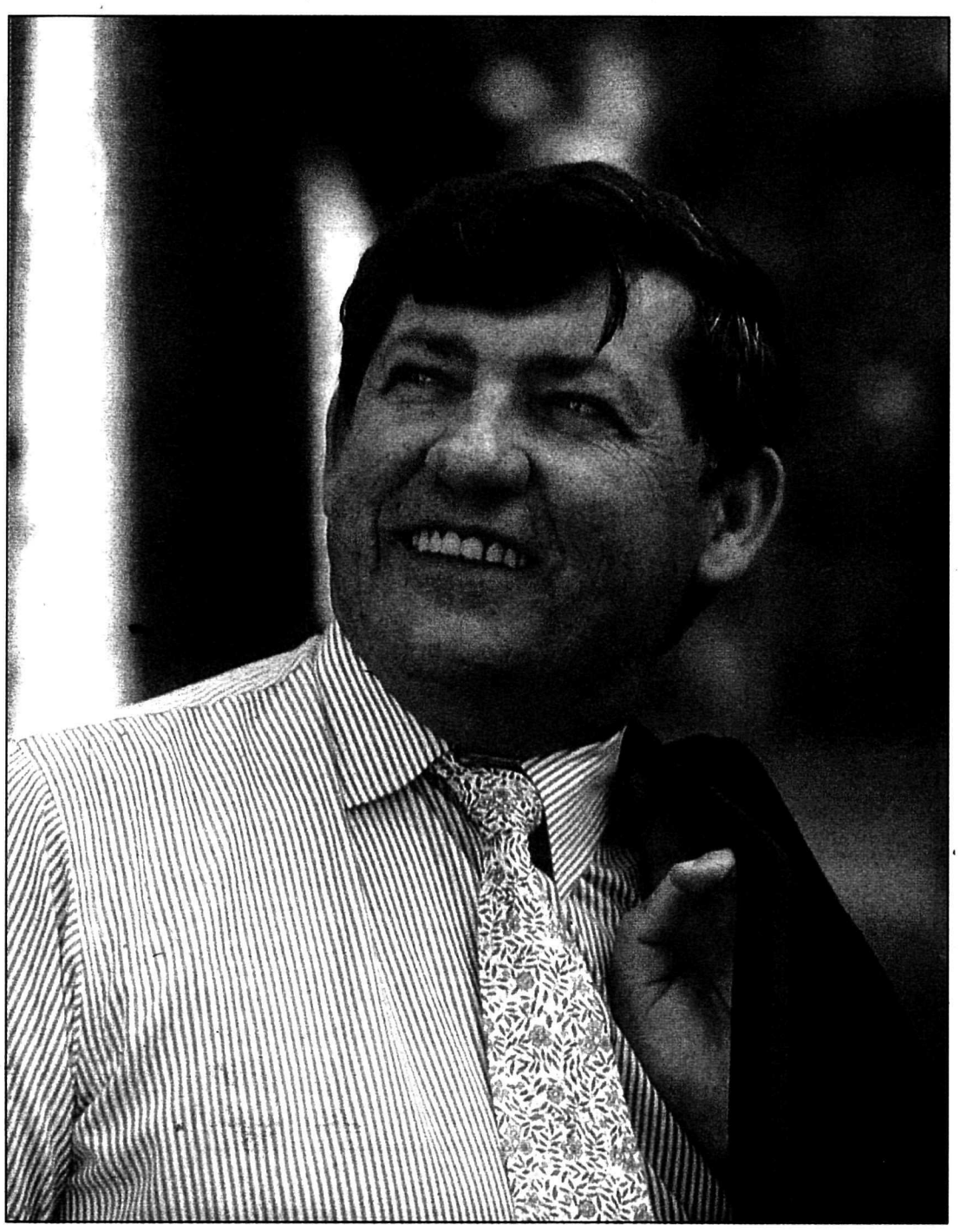

Melchior Kalbermatten: «Bien qu'il le soit souvent, le Valaisan n'aime pas être identifié comme fournisseur de prestations touristiques. Par peur et par fierté...» Photo Thomas Andenmatten

Melchior Kalbermatten, le grand public vous connaît mal. Qui êtes-vous?
– J'aurai bientôt cinquante ans. Je suis né dans le Lötschental. Nous sommes venus vivre à Grimisuat quand mes parents y ont acheté une ferme. J'ai fait mes classes primaires à l'école allemande de Sion, le collège en Suisse alémanique, puis des études de droit à l'Université de Berne. Mais j'ai dû les interrompre après quatre semestres, pour des raisons financières: nous étions huit enfants dans la famille. Je suis alors parti à Bâle, où j'ai commencé à travailler dans une agence de publicité. J'y suis resté douze ans.

– Et ensuite?
– J'aimais beaucoup la ville de Bâle, mais j'avais aussi envie de revenir en Valais. En 1974, lors d'un cours de répétition, j'ai fait la connaissance d'un groupe de Haut-Valaisans. Un jour, ils m'ont proposé le poste de directeur de l'Office du tourisme de Grächen. J'ai accepté.

Une nouvelle phase

– Le bilan, en quelques mots, de cette expérience de terrain?
– Au début des années septante, la commune de Grächen vivait déjà à 90% du tourisme, mais le village restait essentiellement une station d'été, de famille et du troisième âge. Mon arrivée a coïncidé avec le début d'une nouvelle phase de gros investissements: dans la construction d'hôtels, d'un centre sportif et de remontées mécaniques. En développant la saison d'hiver, le but était d'assurer l'avenir du tourisme, mais avec la volonté, partagée par les responsables et les habitants de la commune, que Grächen reste un village.

– Quelle est la première qualité d'un responsable d'office du tourisme?
– Savoir écouter les gens du lieu, et parler avec eux. Même si, venant d'ailleurs, il sera toujours considéré comme un étranger, il doit participer à la vie du village. Celui qui ne pense qu'au développement de la station travaille dans le vide...

– Pour les informer de vos projets, organisiez-vous régulièrement des assemblées avec les villageois?
– Oui. Naguère encore, les bourgeois de Grächen étaient propriétaires des principales infrastructures. Nous gérions donc ensemble les intérêts touristiques de la commune.

– Et les habitants manifestaient une réelle volonté de développer le tourisme?
– Oui. Toutes les décisions importantes étaient discutées par l'assemblée primaire. Parce que les habitants, à travers la municipalité et la bourgeoisie, étaient les premiers investisseurs. Aujourd'hui encore, à Grächen, la Commune s'engage de manière extrêmement conséquente dans le tourisme: elle reste notamment l'actionnaire principale de toutes les sociétés de remontées mécaniques et prend en charge le déficit du centre sportif.

Pas assez d'argent

– Depuis 1986, vous êtes le patron de l'UVT. A quoi sert-elle?
– La loi stipule que l'UVT a pour tâche de faire, en Suisse et à l'étranger, de l'information, de la publicité et de la promotion pour le tourisme en Valais. Mais puisque nous sommes à l'écoute des besoins de la clientèle, nous nous préoccupons aussi de la qualité du «produit» à vendre. D'où certaines actions entreprises ici même: par exemple, notre campagne actuelle de sensibilisation sur l'accueil.

– Quel est votre budget annuel?
– 2,8 millions de francs. Les recettes proviennent de la taxe d'hébergement et d'une participation de l'Etat. L'UVT est une corporation semi-privée.

– 2,8 millions, ce n'est pas énorme...
– L'idéal, ce serait de disposer au moins du double... Nous sommes aujourd'hui très forts dans le domaine de l'information, parce que l'investissement y est d'abord humain: accueillir les journalistes, les accompagner, se mettre à leur disposition. Forts, nous le sommes aussi dans la promotion: chaque année, nous participons à plus de 25 foires, dans toute l'Europe. Mais nous n'avons pas assez d'argent pour la publicité.

– Celle-ci est-elle vraiment indispensable?
– Oui. La publicité fait partie de l'ensemble des moyens que nous devons utiliser pour obtenir de meilleurs résultats. Qu'on le veuille ou non, le tapage régulier est une nécessité, à moyen et long terme. Rien que pour le marché suisse, et seulement pour la publicité, nous aurions besoin d'un million de francs par année... Et nous avons quinze autres marchés!

– Le tourisme pour le Valais: essentiel?
– Absolument! En haute saison, la population du canton double et aujourd'hui, presque un Valaisan sur deux vit du tourisme. Mais celui-ci est aussi important, parce qu'il nous permet de consolider nos traditions. Qu'on soit clair: je ne parle pas d'un folklore de pacotille, mais d'un folklore qui soit l'expression de notre culture.

La fierté qui bloque

– Cette importance du tourisme, pour le Valais, est-elle reconnue?
– Non.

– Ah bon...
– Bien qu'il le soit souvent, le Valaisan n'aime pas être identifié comme fournisseur de prestations touristiques.

– Que cache cette attitude?
– Peut-être la peur de devoir participer financièrement au développement du secteur. Peut-être aussi celle d'avoir à payer de sa personne pour des gens qu'on ne connaît pas. Et surtout, je crois, la fierté... Aujourd'hui, on n'aime plus servir! C'est cette mentalité-là qui nuit au tourisme. Et puis, ceux qui, simplement par leur profession, sont en contact avec les vacanciers, ne reconnaissent pas toujours le rôle qu'ils ont à jouer: l'agent de police ou les employés des transports publics, par exemple. Alors que nous sommes presque tous impliqués.

– Et l'engagement de l'Etat?
– Est-ce sa mission? L'Etat doit certes nous aider, en édictant des lois-cadres dans les secteurs, notamment, de la construction et de l'environnement. Et il soutient notre action. Mais le tourisme est d'abord l'affaire des communes, qui ont à décider de leur destin. Et, plus encore, l'affaire de chacun. Les principales prestations touristiques créent des rapports individuels entre fournisseurs et clients. Pensez à l'hôtelier. Dans son établissement, il ne devrait pas être seulement un chef de cuisine ou un administrateur, mais aussi un véritable animateur, qui accueille ses hôtes et établit avec eux des relations de sympathie et de confiance. Il y a beaucoup d'autres situations, dans la vie quotidienne des stations, où les gens du lieu sont en relation avec les touristes: je suis un vacancier, je me promène dans le village, j'ai besoin d'un renseignement, je m'adresse à un habitant. Et là, souvent, ça ne joue plus. Nous sommes presque vexés quand nous devons répondre à une question... C'est ça, le problème chez nous. Nous avons de la peine à comprendre que le tourisme est une affaire humaine.

– Pourquoi donc?
– Je crois que nous n'avons pas encore digéré le passage du Moyen-Age au vingt et unième siècle. Et peut-être a-t-on peur de ces étrangers aux demandes desquels nous devons répondre et qui, croyons-nous à tort, nous sont supérieurs parce qu'ils viennent dépenser leur argent chez nous. Enfin, autre hypothèse, nous vivons mal le fait qu'eux sont en vacances pendant que nous, nous devons travailler. Et pour eux! Mais une chose est certaine: cette réaction est due à la méconnaissance des multiples implications du tourisme.

– Revenons brièvement au rôle de l'Etat, des hommes politiques. N'ont-ils pas un rôle de stimulant à jouer?
– Ah oui!

– Le font-ils?
– *(Long silence)* Certains essayent de le faire. Et certains le font en vue d'une élection...

– Dans les vallées, on entend souvent dire que le tourisme est la condition absolue de la survie. Vous confirmez?
– Le tourisme est effectivement le principal secteur économique qui permet de retenir les populations dans les vallées. Mais il permet aussi de sauvegarder l'agriculture et l'élevage de montagne, parce qu'il leur offre, sur place, des acheteurs potentiels pour leurs produits.

– Sait-on en profiter?
– Non. Nous restons trop prisonniers des canaux de distribution classiques. Dans les villages, les producteurs devraient vendre directement leurs produits aux touristes: ouvrir de petites épiceries ou des rayons «spécialités régionales» dans les magasins existants, organiser, en été, des marchés deux ou trois fois par semaine. Ils ne pourraient bien sûr pas vivre de ces activités, mais ils en tireraient un revenu complémentaire. Et ce seraient aussi des services offerts aux touristes. Mais la notion d'investissement, considéré à long terme et de manière globale dans le développement touristique, n'est pas encore bien comprise.

– Quelles priorités, désormais, pour les villages de montagne?
– Garder leur originalité, ne pas vouloir copier les grandes stations, conserver l'ambiance villageoise, sauvegarder la nature et offrir un accueil de qualité.

– Et les infrastructures, les domaines skiables en particulier?
– La situation actuelle est satisfaisante. Aujourd'hui, la priorité n'est plus à la création de nouveaux domaines, mais à la modernisation des installations existantes et, où cela est techniquement et écologiquement possible, à l'établissement de liaisons entre les stations.

Le fossé plaine-vallée

– Le tourisme dans le Haut et dans le Bas-Valais: quelles différences?
– Les Haut-Valaisans doivent faire du tourisme par nécessité: il n'y a pas, là-bas, pour les gens des vallées, autant de possibilités d'aller travailler en plaine que dans le Valais romand, où le tourisme peut être considéré comme la source d'un revenu seulement accessoire. La nécessité oblige à s'engager de manière plus intensive et plus professionnelle. Les Haut-Valaisans s'impliquent aussi davantage, personnellement, dans leurs activités touristiques: il y a dans le Haut beaucoup plus d'hôtels, dont les propriétaires sont souvent des gens du lieu, et beaucoup moins de résidences secondaires qu'ici.

– En Valais, les défenseurs de l'environnement ont de la peine à se faire entendre. Mais à feuilleter votre magazine, dans lequel sont présentées toutes les stations du canton, on remarque qu'il n'y est question que de «nature intacte», de «cadre de verdure exceptionnel» ou «d'air pur». Alors, quoi?
– La nature, c'est notre capital. On a reçu celui-ci en héritage. A nous de le gérer pour que nos enfants puissent encore en tirer de quoi vivre. Et nos clients en profiter. Je connais les attentes de ceux-ci: ils veulent certes des infrastructures performantes, mais dans un environnement préservé. Et là aussi, le Haut se distingue du Bas du canton: la sensibilité écologique y est plus grande.

– Optimiste pour les années à venir?
– Oui, très optimiste. Le tourisme, en Valais, n'a pas encore atteint ses sommets. Nous pouvons améliorer le produit, dans sa qualité et dans son rendement. Mais nous ne sommes pas les seuls à offrir des paysages magnifiques et de bonnes infrastructures. La différence se fera dans le cadre humain, dans l'accueil. Pour réussir, nous ne devrons pas investir de l'argent, mais de notre personne. Le Valaisan a un caractère riche, et accueillant à l'égard de ses amis. Mais pas encore assez à l'égard de tiers...

Interview: Thierry Ott

Du tac au tac

– Votre dernière vacances?
– Année passée, à la fin du mois d'octobre. Dans un mayen, à Saas-Fee.

– Vos prochaines?
– Ile de Wallis, en Océanie. Dans cinquante ans!

– Vacances, hôtel ou camping?
– Je n'ai aucune expérience du camping. Donc, hôtel ou appartement.

– Votre plus grande force du Valais?
– On en a deux: la nature... et les gens.

– Et sa plus grande faiblesse?
– La maladie du siècle de notre société: le confort. Il nous a fait perdre un peu de notre volonté et de notre originalité.

– Train ou voiture?
– Si je peux, train!

– Rock ou accordéon?
– Ni l'un ni l'autre! Je préfère la musique classique.

– La politique?
– Je n'en fais pas. Mais je n'ai pas peur de dire mes opinions à ceux qui en font...

KWONG-MING
RESTAURANT CHINOIS A MARTIGNY
Ouvert tous les lundis
dès le 5 avril 1993
Au service de son estimée clientèle
7 jours sur 7
Place de Rome - Téléphone (026) 22 45 15
Salle climatisée - Plats à l'emporter

PROMOTION
«OPUS»
ligne roset

Fauteuil	~~Fr. 2405.–~~	Fr. 2020.–
Petit canapé	~~Fr. 3316.–~~	Fr. 2780.–
Moyen canapé	~~Fr. 3893.–~~	Fr. 3270.–
Grand canapé	~~Fr. 4138.–~~	Fr. 3490.–

ALCANTARA

EMILE MORET
INTERIEURS
MARTIGNY SIERRE
MARTIGNY-CROIX, TÉL. 026/22 22 12
SIERRE, ROUTE DE SION 77, TÉL. 027/56 36 36

VILLE DE MARTIGNY

Moulin Semblanet: nouvelle affectation

Le 29 avril, le Conseil général aura à se prononcer sur l'approbation d'un crédit complémentaire de deux millions de francs pour la transformation du «Moulin Semblanet» à Martigny-Bourg.

En 1992, des travaux de restauration des toitures, des charpentes et des façades ont été entrepris pour un montant de 420 000 francs. Ces travaux se poursuivent et devraient prendre fin au printemps prochain. Un montant de 100 000 francs est inscrit au budget 1993 pour l'achèvement de ce programme de remise en état.

Un premier projet de rénovation des lieux a été approuvé par la CCC. Il comprend, dans la partie Moulin, la conservation de l'ensemble des installations en tant que musée vivant; dans la partie habitation, la construction d'une nouvelle boulangerie avec tea-room, de salles de société et de deux appartements; dans la partie grange, la construction d'un appartement, le tout aménagé d'ici à 1995 pour un montant de 2,8 millions de francs.

Selon le message, «ce programme est remis en question pour des raisons budgétaires». Une nouvelle orientation d'affectation est aujourd'hui proposée. Une société d'ingénierie électrique-mécanique établie à Martigny (Lami SA) a proposé à la commune de louer dès le début 1994 l'ensemble des bâtiments comme bureaux, à l'exception du moulin lui-même, pour un loyer annuel de 80 000 francs. Les séances de travail se sont multipliées, au terme desquelles un nouveau projet de transformation du «Moulin Semblanet» a été déposé: la partie Moulin est maintenue et sera mise en valeur par l'aménagement d'un musée vivant; dans les anciennes parties habitation et grange, aménagement d'une boulangerie et de bureaux; construction d'une nouvelle annexe totalement affectée en bureaux.

Selon le nouveau projet, les appartements ne seront donc pas construits et les sociétés locales seront privées de nouveaux locaux au profit de bureaux loués par la société Lami SA. Selon le message, le devis général pour l'exécution du nouveau projet se monte à 2,9 millions de francs.

Bons comptes

L'année 1992 a été bonne dans son ensemble pour la Commune. Une fois de plus, les recettes ont été supérieures à celles prévues au budget, peut-on lire dans le message adressé par le Conseil communal au Conseil général, dont les membres se réuniront en séance le 29 avril afin d'examiner les comptes 1992 de la Commune et des Services industriels.

Toujours selon le message, «les investissements ont été de peu supérieurs à ceux prévus, puisqu'ils s'élèvent à 8,7 millions de francs contre 8,3 millions au budget. L'insuffisance de financement est inférieure à 1,2 million à celle prévue. Le budget des amortissements était de 3,5 millions. Dans les comptes, ils s'élèvent à 4,9 millions». Le message indique que l'Administration communale espère quelques recettes supplémentaires provenant de taxations définitives 91-92 ou de transformations d'entreprises. Néanmoins, cette année, une très grande prudence s'impose quant aux recettes ordinaires. Elles dépendront des déclarations d'impôts des personnes physiques encore à déposer».

Pour les SI, le message mentionne qu'ils réalisent des «résultats satisfaisants». Les SI ont pu financer la totalité de leurs investissements et procéder à une réduction de leur endettement d'environ 500 000 francs. (chm)

La nouvelle Renault Safrane.

Cette nouvelle limousine de prestige signée Renault est une révolution intelligente. L'harmonieuse synergie entre technologies de pointe, le confort exclusif et le souci d'une parfaite finition vous apporte une toute nouvelle sensation. L'effet Safrane: au-delà de votre plaisir de conduire, vous laissez le plaisir conduire. Trois motorisations: 2.2 l (81 kW/110 ch), 2.2 l 12 V (103 kW/140 ch) ou encore V6 3.0 l (125 kW/170 ch) avec traction ou transmission intégrale. Dès Fr. 31 450.–.

RENAULT
LES VOITURES A VIVRE

Garage du Mont-Blanc Moulin SA, Martigny-Croix
Route du Saint-Bernard (026) 22 11 81

Fully	Garage de Charnot, P.-A. Fellay	(026) 46 26 78
Martigny	Garage de Martigny, M. Fleury	(026) 22 20 94
Vollèges	Garage TAG Vollèges SA	(026) 85 22 85

LA FRAÎCHEUR À PETITS PRIX !

Tomates étrangères, le kg		2.50
Pommes Golden 1er choix Cabas de 2.5 kg		5.–
CREMO Crème 35% de matière grasse, 1 lt	~~11.80~~	10.90
Oeufs français, classe A 60/65, 24 pièces	~~7.40~~	5.90
HÔTEL Pain toast, le kg	~~5.90~~	5.20
MÖVENPICK Soufflé Grand Marnier surgelé, 1.1 lt	~~12.80~~	11.30
Filets de Sole surgelés 60/80, le kg	~~22.90~~	18.50

VIANDES DEL MAÎTRE CHARCUTERIE
La passion des saveurs
Baisse 30%

Rosbif 1er choix, le kg	~~36.50~~	25.–
Steack "minute", le kg	~~31.–~~	25.–

MAGRO
VOTRE CENTRE COMMERCIAL
MARTIGNY
Toujours des petits prix!

FOURRURES NATACHA A MARTIGNY
GARDE FRIGORIFIQUE PRIX UNIQUE Fr. 60.– ASSURANCE COMPRISE
Angle avenue de la Gare - rue du Léman - Tél. (026) 22 70 80

DOSSIER

Crise ou pas, Port-Valais en plein boum!

Les gens de Port-Valais ont tout à la fois, la nonchalance savoyarde, la bonhomie vaudoise et la fierté valaisanne. *13 Etoiles* qualifie à merveille les habitants de cette petite commune de 2050 habitants à la fin 1991. Petite, mais en plein boum démographique. De 1980 à 1990, elle a connu une augmentation de 45,2% de sa population. Le prix des terrains à construire attire les gens. Ce n'est pourtant pas le seul charme du Bouveret et des Evouettes. A proximité du lac, de la montagne et de la frontière européenne, Port-Valais se veut ouvert. Et cet esprit d'ouverture ne date pas d'hier. En 1860 déjà, des hommes entreprenants rêvaient d'implanter une gare-débarcadère comme tête d'une ligne ferroviaire d'importance internationale. Elle devait aller jusqu'à Pékin. Ce village insignifiant serait devenu une ville appelée « Port-Saïd valaisan ». C'est dire si la position de cette commune est stratégique. Depuis, les chemins de fer fédéraux lui ont tourné le dos, limitant du même coup l'essor de la cité. Expansion pourtant étroitement liée à l'arrivée du chemin de fer. La commune a pourtant su se doter d'attraits bien plus aguicheurs. Claude Roch, président, parle du Bouveret et des Evouettes.

L'accroissement de la population dans la commune de Port-Valais de 1980 à 1991 est impressionnante (voir tableau), comment l'expliquez-vous?

— C'est essentiellement dû à des personnes qui ont acheté des résidences au Bouveret et qui travaillent sur la Riviera. En réalité, il s'agit simplement d'un transfert de population.

Connaissez-vous déjà la tendance pour 1992?

— L'accroissement s'est un peu freiné. Nous avons beaucoup de possibilités. Les appartements vides ne manquent pas. Le potentiel pour accueillir de nouveaux habitants est là, mais la population s'est stabilisée. Une hausse va encore survenir. Néanmoins, de façon moins importante que ce que nous avons vécu ces cinq dernières années.

D'où viennent ces nouveaux habitants?

— Ce sont principalement des personnes de la Riviera. Le coût de la construction est nettement plus élevé sur les communes allant de Lausanne à Villeneuve. Le prix du terrain ou de la construction s'évalue facilement à un tiers supérieur qu'au Bouveret. Raison qui justifie facilement l'arrivée de nouveaux habitants à Port-Valais.

Les étrangers sont également nombreux à s'être installés (voir tableau). La cause?

— L'école hôtelière. Cette année 180 à 230 étudiants suivent les cours de l'école hôtelière Hotel-consult SHCC, César Ritz. L'an dernier, environs 300 élèves fréquentaient l'école. Depuis, les élèves des classes préparatoires sont allés à Brigue et leur nombre a sensiblement baissé.

On en vient à l'économie. Quels en sont les principaux secteurs?

— Créations Aromatiques SA est une entreprise qui fournit une base de parfumerie aux parfumiers du monde. BTR Prébéton SA, elle, fabrique du matériel de construction. Mais les deux principales industries sont Rhôna SA et Sagrave SA, sables et graviers. Elles ont le monopole des chalands de transport de matériaux de construction sur le lac. Ils ont en une quinzaine et possèdent toute une infrastructure à la sortie du Rhône pour sucer le sable utilisé dans la construction. Un secteur bien particulier, certes. M. Arnold est propriétaire des ces deux entreprises ainsi que de la piscine et du camping de Rive-Bleue.

Infrastructure suffisante pour accueillir les touristes?

— Il existe plusieurs campings qui drainent beaucoup de monde notamment celui de Rive-Bleue. Il accueille 300 à 400 caravanes toute l'année. En été, plusieurs milliers de personnes y séjournent. D'autres campings, moins importants, sont également à la disposition des touristes. Sans oublier les 735 bateaux du port de plaisance, dont une partie se révèle être des résidences secondaires.

Quelle promotion touristique est faite pour le Bouveret. Village relativement peu connu?

— La promotion sur le Valais est secondaire. Il existe bien un accord avec la station de Champéry. L'office du tourisme a effectué quelques campagnes dans différentes foires en Suisse Allemande. Avec l'école hôtelière, un créneau supplémentaire s'est créé. Un trentaine de nationalités différentes y sont représentées. L'expansion va se faire petit à petit.

Concrètement, quels développements promotionnels allez-vous faire?

— Tout d'abord, nous voulons faire connaître le récent Swiss Vapeur Parc. Circuit de trains miniatures situé dans les environs du port et qui a accueilli 120 000 visiteurs l'an dernier. C'est la Commune qui a mis en droit de superficie les 12 000 m² de terrains du parc. En contrepartie, elle a reçu des actions de cette affaire régie par des Aiglons. Actuellement, ils ont des projets d'extension. Ils aimeraient en faire un parc d'attraction en gardant l'idée des trains miniatures. Les différentes lignes privées de la région ont mis à disposition des locomotives miniatures. Tel celle du Aigle-Leysin. L'année prochaine le MOB (Montreux-Oberland Bernois) devrait également donner une machine. Des monuments ornent le site aussi. On y retrouve le château d'Aigle, l'église de Saanen. Cette attraction est assez prisée outre-Sarine. Et chaque année, au mois de juin, un Festival international de la vapeur est organisé au Bouveret. Les gens ont alors la possibilité de voir rouler les engins qu'ils ont fabriqués. Le tout dans un cadre magnifique. Au niveau touristique, ce parc va attirer son lot de curieux.

Ces curieux auront-ils toujours autant de difficultés à rejoindre Port-Valais par le train précisément?

— On veut développer la ligne touristique de trains à vapeur Le Bouveret-Evian. L'objectif principal serait de défendre le Tonkin (ligne de chemin de fer reliant Saint-Maurice à Evian, Thonon et Genève en passant par St-Gingolph). Les communes situées entre Evian et Port-Valais tente par cette action estivale de remettre en fonction la ligne de St-Gingolph à Evian. L'objectif serait qu'un train aille de Saint-Maurice à Genève en passant par la France.

Cette ligne existe-t-elle déjà?

— Oui. Mais aussi bien la SNCF que les CFF souhaiteraient trouver une autre formule, comme le bus contre lequel nous luttons puisque nos routes sont déjà surchargées. Il s'agit justement du deuxième problème principal de communications. Depuis un certain nombre de décennies, on parle d'un axe routier Villeneuve-Le Bouveret qui aujourd'hui s'appelle Autoroute Valais. Un nouveau projet qui a été présenté par le canton de Vaud aux communes vaudoises. Celles du Valais ont donné leur accord. Donc chacun est unanime. Reste au canton de Vaud à prendre une décision. Le Valais devrait suivre et alors la Confédération entrera en jeu. Ce tronçon serait réalisé dans l'optique de la Sud-Lémanique qui reliera l'autoroute existante à Roche et se dirigera sur Evian, Thonon et Annemasse.

Mais il s'agit là d'une belle musique d'avenir encore?

— Trois tronçons sont prévus pour l'autoroute de la Sud-Lémanique. Un qui ira de Annemasse à Evian et qui ne posera pas beaucoup de problèmes de réalisation. Au début du siècle prochain, il existera certainement. Le second reliera Roche aux Evouettes. Le canton de Vaud avait promis une réponse avant la fin de l'année 1992... Mais leur décision devrait être prise incessamment. Les mises à l'enquête et les études d'impact devraient s'effectuer cette année ainsi qu'en 1994. Alors ce projet pourra voir le jour, à moins que les écologistes y mettent leur veto. Le tracé évite la réserve naturelle des Grangettes, protégée au niveau européen. Il reste cependant une centaine de mètres encore discutables. Enfin, la phase finale reliant Le Bouveret à Evian n'est pas prête d'aboutir. Ce tronçon devrait être construit sous forme de tunnel, financièrement onéreux et techniquement compliqué. Mais les deux tracés intermédiaires seront normalement réalisés dans la décennie.

Tous ces projets d'amélioration des voies de communications sont-ils vraiment nécessaires?

— C'est clair! La circulation a plus que doublé en cinq ans sur la commune. Alors, nous sommes bien obligés de trouver des solutions. D'autant plus que le trafic ne va certainement pas diminuer. Les accès ferroviaires sont relativement mauvais. Problème qui est déjà pénible sur le Valais, mais qui l'est encore plus sur terres vaudoises.

Ce développement considérable implique des investissements. D'où viennent-ils?

— L'augmentation de la population nous a permis de réaliser de très bonnes marges d'autofinancement jusqu'à présent. Ainsi, en 1991 cela représentait plus d'un million de francs. Nous avons fait différents travaux pour améliorer les infrastructures communales au Bouveret: salle de gym, salle de spectacle. Actuellement une salle polyvalente est en construction aux Evouettes. Elle sera inaugurée en juin de cette année. La commune s'occupe également de la gestion du port et de l'aménagement du lac. Le reste est géré par des privés.

Et l'immobilier, comment s'est déroulé son développement?

— Il s'agit la encore d'une source de problèmes. Ces quatres dernières années, les constructions ont été très importantes. Il est parfois difficile de gérer correctement l'urbanisme. Aujourd'hui, on s'aperçoit que nombres de logements demeurent inoccupés. Cette période de stagnation va permettre de revoir le plan de zone et de le structurer.

Claude Roch, un président fier de sa commune.

Port-Valais est résolument tourné vers l'avenir, mais quels sont les origines de son nom?

— Port-Valais est un lieu dit qui se trouve entre les Evouettes et Le Bouveret. Au XIIe siècle un couvent de Bénédictins se trouvait sur la colline et le lac arrivait jusqu'à Port-Valais. Aujourd'hui, on peut encore trouver dans ancres accrochées dans la falaise. Au XVIe siècle, les Bénédictins ont remis ses terres à l'Etat du Valais. Maintenant, il reste sur ce lieu dit, l'église et le cimetière paroissial.

ANNICK CHEVILLOT

Des chiffres qui parlent

Population résidente de la commune de Port-Valais depuis 1850

1850:	490
1900:	725
1930:	1122
1950:	1098
1960:	1037
1970:	1363
1980:	1262
1990:	1832
1991:	2050
Evolution en %	
1980-1990:	45,2

Population résidente permanente d'origine étrangère, au 31 décembre, depuis 1985

1985:	119
1986:	188
1987:	259
1988:	370
1989:	438
1990:	426
1991:	609

Chiffres tirés de l'annuaire statistique du canton du Valais, édition 1992.

CHARRAT
situation calme, verdure
4 1/2 Pièces
salon avec cheminée
dès Fr. 890.-/mois
+ apport dès Fr. 10'000.-
Renseignements et visites :
FIDUCIAIRE J.-P. ROCH
1870 MONTHEY
Tél. 025/ 71 59 11

SION A vendre directement du propriétaire, rue de la Treille
appartement 4 1/2 pièces
avec place de parc. A proximité des magasins et transports publics.
Prix de vente: Fr. 330 000.– (y compris rénovation partielle).
Hypothèque bloqué à 5,5% pendant 3 ans.
Fonds propres 15%, mensualité Fr. 1550.–
Pour de plus amples renseignements, écrire sous chiffre P 115-822700, à Publicitas, 3900 Brigue.

Fully,
plein centre, particulier vend
magnifique duplex en attique
120 m2, grand balcon exposition sud-ouest, cheminée française, cave, galetas, place de parc dans garage collectif.
Tel. (026) 23 15 48.

DERNIERS JOURS
BOUTIQUE CHRISTINE S.A.
GRANDE LIQUIDATION TOTALE
60 et 70% SUR TOUT LE STOCK
Angle avenue de la Gare - rue du Léman - MARTIGNY - Tél. (026) 22 70 80 (Vente autorisée du 31.10.92 au 30.4.93)

DE MARTIGNY A SION

Voix des Champs en concert

Placé sous la direction de Sarah Rossier, le Chœur mixte La Voix des Champs donnera sa soirée annuelle samedi 3 avril dès 20 heures à la grande salle de gymnastique. La société s'est assurée la collaborarion du Chœur des petits dirigé par Bernadette Delaloye et du Chœur des grands placé sous la responsabilité de Bernard Carron. (chm)

Montées vers Pâques

Les jeunes Valaisans sont invités à vivre la Résurrection autrement en participant à l'une des 14 Montées vers Pâques organisées cette année dans le Diocèse de Sion. Ces rencontres auront lieu du 8 au 11 avril. En voici quelques-unes:

- **Sion et environs (pour les jeunes dès la 2e année du CO): du jeudi au dimanche à l'ancienne auberge de Jeunesse. Inscriptions auprès de Dominique Theux au (027) 22 35 85.**
- **Secteur de Riddes (pour les jeunes dès 15 ans): du jeudi au dimanche. Inscriptions auprès de Nicolas Crettenand au (027) 86 36 12.**
- **Fully (avec les mouvements paroissiaux des jeunes). Inscriptions auprès de Vincent Staub au (026) 46 17 74.**
- **Secteur de Nendaz (pour les jeunes dès 14 ans): du jeudi au samedi à la cure de Basse-Nendaz. Inscriptions auprès d'Isabelle Baechler au (027) 27 35 93.**
- **Bagnes, Verbier, Vollèges (pour les jeunes dès 13 ans): du jeudi au samedi. Inscriptions auprès d'Elie Meylan au (026) 36 22 41.**
- **Bramois (pour les jeunes dès 12 ans): du jeudi au dimanche matin. Inscriptions auprès de Philippe D'Andrès au (027) 38 53 19.**
- **Chamoson, Ardon, Vétroz, Conthey et Erde (pour les jeunes de 14 à 25 ans): du 8 au 11 avril à l'aube. Inscriptions auprès d'Emmanuel Villani au (027) 86 11 27.**
- **Martigny et environs (pour les jeunes de 8 à 16 ans, CO): du jeudi au samedi à la salle de Notre-Dame-des-Champs et dans les abris PC du Bourg). Inscriptions auprès de Raymond Gay au numéro (026) 22 22 82.**
- **Montée vers Pâques différente (Sapinhaut et Martigny): pour les jeunes prêts à accompagner des adultes handicapés mentaux, du jeudi au dimanche. Inscriptions auprès de Jean-François Maillard au numéro (027) 56 16 50.**

La TV Romande à Verbier

Dans le cadre du «Magazine d'avril» de l'émission *Racines* présentée par Daniel Rausis, la Télévision suisse romande s'est rendue à Verbier, au plateau de La Chaux, pour assister à la «prière des skieurs» et interviewer le chanoine Louis-Ernest Fellay, curé de Verbier. Compte-rendu de cette messe sur neige et sur skis ce dimanche 4 avril à 18 h. 10 sur la TSR.

SION

UCOVA

Restons optimistes

Georges Roten, directeur, et Narcisse Micheloud, directeur de l'UCOVA.

«Il faut espérer qu'avec la mise en chantier des travaux de Grande-Dixence-Cleuson, pour le centre du Valais, le contournement de Sion, la transversale ferroviaire du Valais, la continuation de la route nationale, et quelques autres projets d'envergure permettront à l'économie de relever la tête.» Dans son discours d'introduction de la 66e assemblée générale de l'UCOVA (Union commerciale Valaisanne), qui s'est déroulé hier à Sion, Narcisse Micheloud, président, était optimiste quant à l'avenir économique de la région. Un président qui peut être heureux en regard de l'excellent exercice 1992, compte tenu de la situation de crise. Le budget pour cette année, en revanche, se veut plus restrictif.

En insistant sur le fait que «Demain se construit aujourd'hui», l'UCOVA a donné quelques conseils à ses membres, 1000 en tout, pour pouvoir maintenir le cap.

Même si quelque 6658 entreprises ont mis la clef sous le paillasson lors des neuf premiers mois de 1992. Ce qui représente un accroissement de 30% par rapport à 1991. Pourcentage qui se retrouve en Valais.

Mais, on devra bien continuer à se nourrir et à se vêtir comme l'a précisé Narcisse Micheloud... (AC)

SION

Association régionale

Oui aux nouveaux golfs

Lors de sa récente assemblée générale, l'Association régionale de Sion (21 communes et 63 000 habitants) a réaffirmé sa volonté de voir aboutir les deux projets de golfs de Grimisuat et de Sion. Le comité de l'ARS est intervenu auprès du Conseil d'Etat pour signifier son appui sans réserve à l'achèvement de ces deux projets dont la réalisation est considérée comme vitale pour le tourisme valaisan.

L'ARS assure le secrétariat du Comité d'initiative du Valais Central pour la liaison ferroviaire Sion-Gstaad par le Sanetsch, projet évalué à 460 millions de francs. Le Département des travaux publics a donné son aval à la mise sur pied d'un groupe de travail chargé d'examiner le passage à une phase plus concrète du projet. Des démarches sont en cours pour obtenir l'approbation des autorités fédérales.

Au cours de son assemblée générale, l'ARS s'est également penchée sur la réalisation d'un Centre de ramassage des déchets carnés en collaboration avec la Région de Sierre, sur la ligne Sion-Zurich par voie aérienne et sur la mise en place de l'Association forestière régionale, dont les statuts viennent d'être approuvés. (chm)

VALAIS

A l'Europa-Park

Village valaisan

L'Europa-Park de Rust, à une heure de voiture de Bâle, reçoit tous les ans la visite de quelque 3 millions de personnes. Propriétaire du site, la famille Mack est une habituée des vacances en Valais. Les contacts noués avec le Vieux-Pays ont débouché sur la construction de 9 chalets typiquements valaisans à l'intérieur même du complexe touristique. L'installation accueillera des expositions et servira des spécialités culinaires valaisannes. Inauguration le 6 avril en présence du Ministre du Transport du Bade-Wurtemberg. (chm)

SION

Institut Kurt Bösch

Gestion énergétique

L'Institut universitaire Kurt Bösch (IKB) et le Centre de Recherches énergétiques et municipales (CREM) de Martigny organisent, les 1er et 2 avril, un séminaire sur l'interdisciplinarité dans la gestion énergétique. Il a pour objectif de présenter l'aspect interdisciplinaire de la gestion de l'énergie dans une ville. Il réunit des orateurs d'horizons et de points de vue différents. Les apports et limites de chacun des acteurs seront ensuite démontrés au travers de deux approches multidisciplinaires différentes, soit celles réalisées à Genève et Martigny.

VALAIS

Ligne aérienne Sion-Zurich

Potentiel de passagers à cerner

Les usagers de la ligne aérienne Sion-Zurich doivent débourser le double depuis hier. Le prix du voyage aller-retour passe ainsi de 300 à 568 francs. Cette augmentation de tarif doit permettre à Crossair de mieux cerner le potentiel de passagers. Les personnes qui acceptent de payer ce montant sont aussi celles qui ont besoin de cette ligne, selon le directeur commercial de Crossair Lionel Bossy.

Depuis dimanche, un jet d'affaire de type Cessna Citation II dessert la ligne en remplacement du Saab Cityliner. Crossair avait décidé de louer cet appareil plus petit à la compagnie Jet Aviation pour tenter de rentabiliser la ligne. Pour la période estivale, le premier vol partira de Zurich à 6 h. 55 et le dernier quittera Sion à 18 heures.

Au terme de l'exercice 1992, Crossair avait enregistré une perte sèche de 1,7 million de francs sur cette ligne.

Avec une moyenne de quelque six passagers par vol, il était impossible de rentabiliser l'appareil de 33 places engagé par Crossair. La compagnie a donc décidé de louer un appareil plus petit. Pour le rentabiliser, il faudra une moyenne de six passagers par vol au nouveau tarif. (ats)

Les décès

Mme Lina Héritier, 63 ans, Savièse; M. Hubert Coutaz, 69 ans, Sion; M. Jean-Pierre Barlatey, 69 ans, Ardon; M. Georges Bruchez, 38 ans, Fully; M. Max Pannatier, 64 ans, Chermignon; M. Arsène Delléa, 57 ans, La Rasse; Mme Léontine Humbert, 92 ans, Nax; M. Edouard Laurenti, Basse-Nendaz; Mme Margrit Gsponer, 87 ans, Salquenen; Mme Charlotte Papilloud, 73 ans, Sion; M. Charles Glassey, Sion; Mme Marguerite Perren, 86 ans, Montana.

†

S'est endormi paisiblement
chez lui, entouré de sa famille

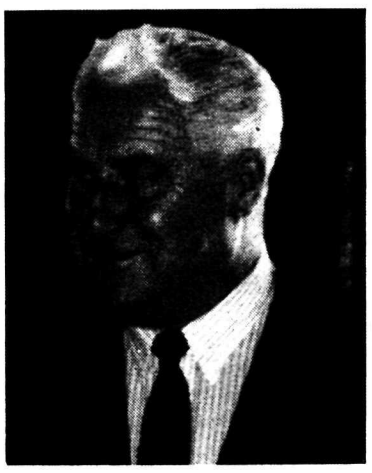

Monsieur
CHARLES GLASSEY

Font part de leur peine:

Son épouse:
Gertrude GLASSEY-MOOSER, à Sion;

Ses filles et leurs époux:
Jacqueline GLASSEY et Gilbert FORNEROD, à Saint-Blaise;
Ghislaine GLASSEY et Patrick SCHWITTER, à Icogne;

Ses petits-enfants:
Sébastien et Stéphanie;

Son frère, sa sœur, ses belles-sœurs et son beau-frère:
Paul GLASSEY, à Basse-Nendaz;
Marguerite et Louis CARTOBLAZ-GLASSEY, leurs enfants et petits-enfants, à Basse-Nendaz;
Martine GLASSEY-MAYOR, ses enfants et petits-enfants, à Saint-Maurice et Lausanne;
Eva GLASSEY-PITTELOUD, ses enfants et petits-enfants, à Nendaz, Sion, Bellegarde et Genève;

Les familles MOOSER, MARTY, WYSSEN, WILLINER, à La Souste, Varonne et Viège;

Ses cousines:
Suzanne STUTZ, à Sion;
Myriam REICHENBACH-TORRENT, à Sion;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies, à Sion et Nendaz.

La messe de sépulture sera célébrée à l'église Saint-Guérin à Sion, le vendredi 2 avril 1993, à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Clin d'

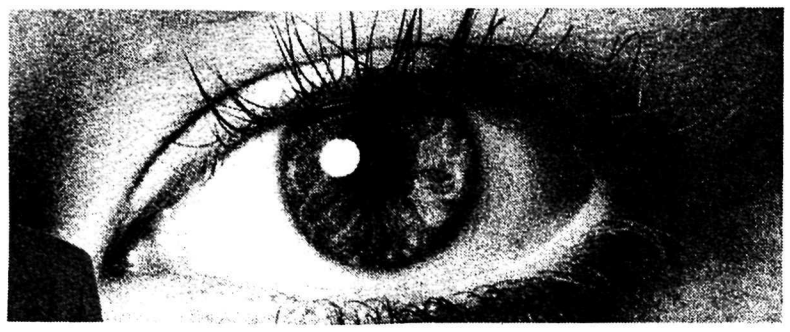

féminin

Les femmes du mois

L'artisanat jusqu'au bout des doigts

«Je n'aurais pas pu pratiquer un autre métier qui me fasse plus plaisir que celui de verrier» raconte Heike Schildhauer. C'est dire si elle aime l'univers du verre et plus particulièrement celui du vitrail. Avec son amie Geneviève Héritier, tout aussi passionnée qu'elle, elles ont ouvert leur atelier de création à Savièse, Saint-Germain, en décembre de l'année dernière. Après quatre mois d'ouverture, elles se disent heureuses d'avoir créé cet atelier, même si elles sont «un peu têtes brûlées d'avoir ouvert un tel atelier, précise Geneviève Héritier. Et de continuer: nous sommes optimistes et en ce moment nous avons beaucoup de travail. Nous sommes passionnées, donc motivées. Et puis tant que l'on peut se faire plaisir...»

Verrier (un nom qui ne se décline pas au féminin) de profession, elles sont toutes deux diplômées de l'école supérieure de vitrail et de création de Sion. Se considérant plus comme artistes que comme verriers, elles sont toutes deux attirées par les multiples possibilités qu'offrent le vitrail pour réaliser leur talent respectif. Elles veulent également faire tomber les préjugés concernant les vitraux, comme l'explique Geneviève: «Beaucoup de réalisations de mauvais goût ont été faites dans le vitrail. Il n'est donc pas étonnant qu'il aie mauvaise réputation. A la base, il était utilisé comme une bande dessinée. Il permettait aux gens illettrés de comprendre la bible dans les églises. Les goûts ont évolué à travers les siècles et, au début de celui-ci, le vitrail se trouvait absolument partout. Sa présence était tellement naturelle que lorsque Le Corbusier est arrivé avec son béton et son style architectural épuré, le vitrail a disparu lentement mais sûrement. Aujourd'hui, on le redécouvre et j'essaie de les fabriquer comme une couturière réalise un vêtement: sur mesure.» Du «prêt à porter» qui font des œuvres des deux jeunes femmes de 26 ans des pièces uniques. Alors, si vous avez envie d'égayer un tant soit peu votre demeure avec des couleurs chatoyantes, chaleureuses, lumineuses, passez par Saint-Germain. Geneviève et Heike sauront vous conseiller justement tout en harmonisant leur travail avec le style de votre bâtisse ou, plus simplement, selon votre goût.

(AC)

Heike Schildhauer et Geneviève Héritier, deux «artisanes» indépendantes et unies par leur art.

Vos cours de pleine forme
Martigny
Le Manoir
026 22 72 71
école-club migros

COIFFURE PIERRE BERNARD
ELLE ET LUI
CENTRE COOP MARTIGNY
Tél. (026) 22 97 22
Ouvert sans interruption
Avec ou sans rendez-vous
Ouvert le lundi après-midi
SHAMPOING - BRUSHING
Cheveux courts Fr. 23.–
SHAMPOING - COUPE
PERMANENTE P.B. + Fr. 75.–
COIFFURE Fr. 69.–
AVS
LISIANE COIFFEUSE DAME
POUR VOUS SERVIR

INSTITUT DE BEAUTE
Alexandra
Gisèle Vuistiner
CONTRE LA CELLULITE
NOUVEAU
LA PHYSIOLIPOPLASMIE
SANS AIGUILLE
+ CELLU M6
Tél. (026) 22 22 51
Simplon 3 MARTIGNY

CENTRE
Versilia Sport
pour professionnels et amateurs
(ambiance familiale)
SALLE POLYVALENTE
équipé pour
basketball, badminton
musculation, danse
gym, step reebok
7 machines de body
toning system
Renseignements
et réservations:
(026) 23 15 33
1920 MARTIGNY

TENDANCE TRADITION
Luminaires
Articles de décoration
46b, av. de la Gare
CH - 1920 MARTIGNY
Tél. (026) 22 41 71

Clin D'OEIL
LES OPTICIENS CHAMPIONS !
RUE DU LÉMAN 12
1920 MARTIGNY
Tél. (026) 23 15 15
GÉNIAL
LES MONTURES
A PRIX COÛTANT
DE 50 A 70%
D'ÉCONOMIE

LES MARIÉES DE
Cédrine
Location pour la mariée
et ses demoiselles
d'honneur, dès 2 ans
Prêt-à-porter dames
38, avenue de la Gare
MARTIGNY
Tél. (026) 22 78 38

Nouveautés à tester

Guerlain à l'honneur

Les méfaits de l'hiver, avec ses écarts brusques de températures, ses intempéries ou encore le dessèchement dû aux climatisations, sont en train de disparaître grâce à l'arrivée du printemps.

La peau se régénère lentement et, pour l'aider dans son œuvre, Guerlain a sorti deux lignes de soins.

La première s'appelle «Odélys» et a été spécialement créé par Andrée Clerc pour la marque de produits de beauté.

Spécialement conçue pour les peaux sensibles et fragilisées justement, cette ligne de soins contient une crème pour peaux sensibles, une lotion voile apaisant ainsi qu'un démaquillant détente immédiate notamment.

Agréablement frais, ses produits apaisent les peaux endolories et les protègent de toutes nouvelles agressions.

Faciles d'application, ils rendent la peau du visage, du cou et même des mains agréablement douce, lisse et incroyablement lumineuse.

Cette ligne fera indéniablement le plaisir de plus d'une femme voulant soigner sa peau. Sans compter que ces produits sont légèrement parfumés.

La seconde se nomme Evolution. Deux nouveaux produits composent cette ligne. A commencer par le soin autobronzant qui permet d'obtenir un hale agréable avant même d'avoir subit sa première séance de bronzage. A utiliser tous les deux jours, il se complète merveilleusement bien avec le soin jour et nuit qui donne à la peau un satiné remarquable. Tous deux en flacons doseurs, ils permettent de protéger le contenu de toute oxydation.

Deux lignes de soins qui vous permettront d'embellir encore avant les grandes chaleurs. Histoire d'être prête à affronter les déshabillés estivaux avant toutes les autres.

(AC)

Odélys, une ligne de soin pour peaux sensibles et fragilisées.

DE MARTIGNY A SION

Nouvelles expositions

SAILLON. La Galerie Stella Helvética de Saillon abrite jusqu'au 25 avril une exposition des œuvres de Laurence Carron, de Martigny. Le vernissage a lieu aujourd'hui dès 18 heures.

VERBIER. La Galerie d'art du Hameau Art-Expo présente du 3 au 25 avril la collection Artagraph qui réunit des reproductions laser d'œuvres des grands peintres de l'impressionnisme. Vernissage samedi dès 17 h. 30.

LE CHABLE. Le Musée de Bagnes abrite du 4 avril au 23 mai une exposition intitulée «L'art en l'air». Vernissage samedi 3 avril dès 17 heures.

MARTIGNY. L'Ecole-Club abrite du 2 avril au 14 mai une exposition intitulée «Lumière à Venise», qui réunit des photographies signées Alberto Molignoni. Vernissage ce vendredi dès 18 h. 30.

VOLLEGES. Une exposition d'art et artisanat réalisée par les élèves de l'U.P. d'Entremont est visible au Casino de Vollèges samedi et dimanche de 14 à 18 heures. (chm)

Foire de la St-Georges

L'Union des commerçants de Conthey-Plaine organise, à Plan-Conthey samedi 3 avril, la Foire de la St-Georges afin de renouer avec la tradition des foires qui animaient nos villages. La manifestation débutera à 9 heures. Un apéritif sera offert à 11 heures. Une cinquantaine de stands voisineront avec des podiums d'animation installés devant la Poste, sur la place du Rendez-Vous et sur la place de la Ménagère. (chm)

Fanfares et chœurs en concert

CHAMOSON. Samedi 3 avril à 20 h. 30 à la salle de la Coopérative, l'Harmonie La Villageoise sous la direction de M. René Bobillier.

NENDAZ. Samedi 3 à 20 h. 30 à la salle de la Biolette à Basse-Nendaz, la Concordia sous la houlette de M. Pierre Fournier. (chm)

HEREMENCE. Samedi 3 avril à 20 h. 30 à l'église, concert du Chœur mixte St-Nicolas sous la direction de Madeleine Nanchen-Seppey avec la participation du Quintette du Rhône.

VERNAYAZ. Samedi 3 avril à 20 h. 30 à la salle de gym, concert annuel du Chœur mixte Polyphonia sous la conduite de M. Michel Veuthey. En 2e partie: «Les Rogations», farce valaisanne en deux actes.

Badminton à Riddes

Le Badminton-Club de Riddes organise samedi à la salle de Combremont le championnat valaisan juniors de la discipline. Le CO est présidé par M. Jean-François Crettenand. Les matches débuteront à 8 h. 30 avec les clubs de Brigue, Sierre, Sion, Savièse, Riddes, Leytron, Saxon, Martigny, Vollèges et St-Maurice. (chm)

Espace artisanal

Les membres de la Société des Arts et Métiers de Fully ont été informés de l'éventuelle construction, dans la zone de l'Indivis, d'un complexe destiné à recevoir des travaux d'artisanat et d'industrie légère. La construction, si elle suscite suffisamment d'intérêt, pourrait être dotée de différentes unités et d'un local technique commun. (chm)

VETROZ

Foyer Haut-de-Cry

Ouverture prochaine

Le Foyer pour personnes âgées construit par les communes d'Ardon, Conthey et Vétroz va bientôt ouvrir ses portes aux aînés de la région. Attendu depuis fort longtemps par la population, cet édifice conçu par l'architecte Elias Balsani, accueillera 74 pensionnaires répartis dans 67 chambres.

Une construction particulière qui permettra à tous les pensionnaires d'accéder à un patio couvert en sortant de leur chambre. A la fois point de ralliement et cour intérieur, cette disposition architecturale procurera une plus grande animation au foyer.

Le projet de ce centre, qui verra ses premiers habitants prendre possession de leur nouvel habitat en mai, date de 1985 déjà. Entre études et projets, le Conseil d'Etat décidait le 9 juillet 1986 de mettre cette œuvre au bénéfice des subventions. Auparavant, la commune d'Ardon avait renoncé à son projet d'un foyer de 43 lits sur son territoire. Raymond Deferr, chef du Département de la santé publique, s'entretenait quant à lui en 1986 avec les présidents des communes concernées (Ardon, Vétroz et Conthey) et leur faisait part de la détermination du Canton et de la Confédération de voir ériger un foyer de 74 lits à Vétroz. Un projet qui devait être redimensionner en fonction de la renonciation de construire un deuxième centre à Ardon.

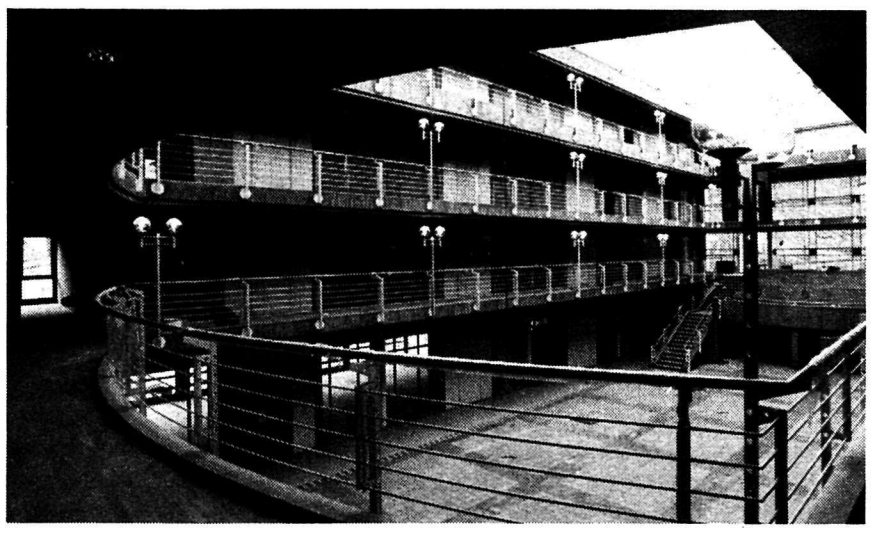

Un patio qui devrait animer le Foyer Haut-de-Cry

Construction semée d'embûches

Le 1er mai 1990 seulement le premier coup de pioche était donné sur le site. Quatre années de procédure d'autorisation de construire qui furent parsemée d'oppositions et de recours. Un laps de temps, durant lequel le Conseil général de Conthey et les Assemblées primaires d'Ardon et de Vétroz ont adopté le statut juridique de la Fondation du Foyer.

Principalement destinés aux aînés des communes fondatrices, ce centre reste néanmoins ouvert aux ressortissants d'autres communes. Cependant, ils devront payer un tarif journalier supérieur de 10 francs pour les Valaisans et de 20 francs pour les Confédérés par rapport aux tarifs normaux qui sont de 73 francs pour une chambre individuelle et de 69 francs pour une chambre à deux lits. L'AVS, par le biais des prestations complémentaires, devrait participer financièrement jusqu'à concurrence de 81 francs, pour autant que les conditions de fortune soient remplies.

Toute personne intéressée peut se renseigner et même s'inscrire pour visiter le bâtiment à l'adresse suivante: Foyer Haut-de-Cry, Case postale 159, 1963 Vétroz. (AC)

SION

Architecture des églises

Convergence de vue

Le Cardinal Henri Schwery, évêque de Sion, est prêt à confier à l'architecte tessinois Mario Botta la conception de la cathédrale de Sion si elle devait être détruite. Lors d'un face à face à Sion, l'artiste et l'homme d'Eglise ont trouvé un terrain d'entente. Ils partagent des opinions similaires quant à la place de l'architecture dans les préoccupations pastorales.

Pour Mario Botta, la fonction liturgique est l'élément porteur de l'aménagement de l'espace d'un lieu de culte. Une église doit être le témoin des valeurs du passé.

Selon le cardinal Schwery, l'Eglise doit parler le langage d'aujourd'hui et l'architecture est un langage. Une église du XXe siècle ne doit pas être bâtie sur le modèle d'un édifice ancien.

Ce débat conduit par l'historien d'art Bernard Wyder a été organisé en préambule à l'ouverture d'une exposition consacrée à l'église de Mogni (TI). Les plans établis par Mario Botta après la destruction de l'édifice par une avalanche avaient causé une longue controverse au Tessin. La construction de la nouvelle église a pu débuter l'an dernier. L'exposition se tient à la Galerie de la Grenette à Sion jusqu'au 16 mai. (ats)

SION

Bien-être et santé

Expérience pilote

Le collège de la Planta, à Sion, s'est lancé dans une expérience pilote de promotion des mesures préventives en matière de santé. Des étudiants, spécialement formés, ont pour tâches de venir en aide à leurs camarades. Mis sur pied avec la collaboration de la LVT, ce projet s'inscrit dans le programme fédéral pour la réduction des problèmes liés à la toxicomanie. L'expérience dure jusqu'à la fin de l'année. Ce projet baptisé «Inforjeunes» se veut un instrument relationnel avec la création d'un centre de rencontre dans le collège.(ats)

SAILLON

Sur la Colline Ardente

Le bonjour de Christiane Brunner

Candidate malheureuse lors de la succession de René Felber au Conseil fédéral, Christiane Brunner s'est remise de ses émotions en passant une journée de détente en Valais mercredi dernier. Accompagnée du président de l'USV Germain Varone, la patronne de la FTMH a taillé le Cep de la Liberté sur la Colline Ardente, à Saillon. La «Farinet des Chambres fédérales», selon l'expression de Pascal Thurre, a effectué sa tâche avec le sourire. Mme Brunner a partagé une soupe à l'oignon avec les Amis de Farinet, nombreux ce jour là sur les hauts de Saillon. (chm)

Christiane Brunner, vigneronne en herbe sur la Colline Ardente.

FOIRE

Du 23 avril au 2 mai 1993

14e Sion-Expo sur la place des Potences

Ça bouge dans la capitale valaisanne!

On prépare en effet activement la 14e édition de Sion-Expo, la manifestation printanière de la capitale prévue du 23 avril au 2 mai 1993.

La place des Potences a vu pousser de grandes bulles qui abriteront quelque 200 stands, ainsi que les diverses expositions d'une dizaine d'artistes valaisans.

Si les portes s'ouvrent déjà le 23 avril à 15 heures, la grande journée de l'ouverture officielle aura lieu le lendemain dès 10 heures. La cérémonie officielle sera rehaussée de la participation de nombreuses personnalités du monde politique et économique valaisan.

Placée sous le signe des rencontres au Cœur du Valais, la manifestation s'apprête à recevoir de nombreux invités, des communes, des associations, des groupements de jeunes, de femmes et d'aînés, ce qui va composer un imposant éventail des activités pratiquées dans le Vieux-Pays.

La note originale se trouvera au pavillon d'honneur occupé par Bertrand Picard, l'homme des engins volants.

Une visite à Sion-Expo s'imposera donc entre le 23 avril et le 2 mai 1993. (chm)

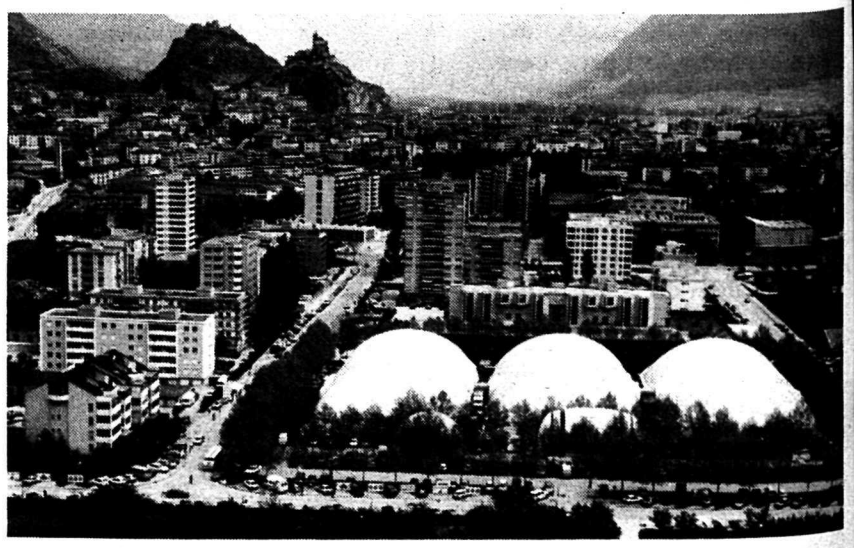

Sion-Expo vivra du 23 avril au 2 mai 1993.